

PER
B-226

S

4/10/23

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FOI
E
19

Bibliothèque St-Sulpice
340 rue St-Denis
24-14-6-2

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ADMINISTRATION: 88 COTE DE LA MONTAGNE
QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XI, No 40

QUEBEC

LE 4 OCTOBRE 1923

CLASSIFICATION



Un coin de la chambre de classification des œufs à la Coopérative.

DES OEUFS

A partir de la semaine prochaine, tous les œufs qui nous sont expédiés à la Coopérative, seront payés d'après la classification Fédérale des Œufs, telle que publiée dans la Gazette Officielle d'Ottawa, du 4 et 11 août 1923. Cette classification divise les œufs en différentes catégories et qualités, de façon à pouvoir séparer les œufs conservés et d'entrepôts, des œufs frais, et payer ces derniers, venant des producteurs, à des prix correspondant à leurs qualités, leur grosseur (œufs de poules, œufs de poulettes) et même de leur pesanteur.

Les producteurs ont tout à gagner par l'application de cette classification; surtout ceux qui sont organisés pour livrer leurs œufs au fur et à mesure qu'ils sont produits.

La Coopérative est donc heureuse d'inviter tous les producteurs d'œufs à s'adresser à elle, afin de profiter sans délai, de la nouvelle classification des œufs.

Coopérative Fédérée de Québec

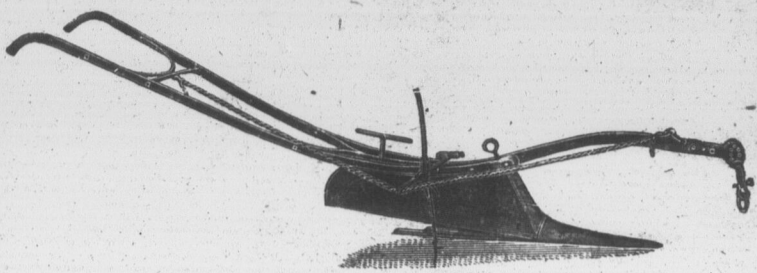
114, RUE ST-PAUL-EST,

MONTREAL.

4

4

4



CHARRUE A PATATES "BEDARD"

Voici le type de charrue idéal pour arracher les patates ou faire les sillons.

La Charrue Bédard, toute construite en acier et en fer, répond absolument au besoin du jour.

La pointe possède l'inclinaison voulue pour bien pénétrer au fond du rang de manière à ne pas briser les tubercules. Elle est peu tirante, et très à la main pour le conducteur.

DEMANDEZ NOS PRIX :: ENCOURAGEONS LES NOTRES

LA CIE BEDARD LTEE.

L'ASSOMPTION,

QUE.

ESSAYEZ UNE FOIS

Vous deviendrez notre
Fournisseur Régulier

On dit souvent qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

Expédiez dès demain votre CREME à la Laiterie de Québec. Vous n'aurez qu'à vous louer d'avoir fait la connaissance de notre service parfait. Vous deviendrez notre fournisseur régulier.

C'est ce dont vous avez besoin. C'est ce que nous voulons.

Pour plus amples renseignements, écrivez-nous immédiatement.

LA LAITERIE DE QUEBEC

75 AVENUE DU SACRE-COEUR

- QUEBEC -



Les maladies du cheval guérissent facilement.

Si vous avez un cheval qui perd l'appétit, qui a le poil hérissé, la vue triste et abattue, les yeux larmoyants; s'il souffre de Toux ou de Souffle il a besoin d'un bon remède pour arrêter le progrès de la maladie. Ce remède c'est

"VIVAT"

Le spécifique par excellence des maladies du cheval. "VIVAT" guérit sûrement la Toux, le Souffle, les Coliques, les Vers, etc. Il fortifie et donne l'endurance aux chevaux de travail, de course ou de luxe.

6 Jours de Traitement 50c

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée
QUEBEC, Qué.



SOMMAIRE

Page de la Coopérative Fédérée et des Coopératives Agricoles; Réduction de 25% sur le transport du foin; Produits laitiers primés à l'Exposition de Québec;

Grains de Sagesse, Miettes de bon sens; Revue de la semaine; Pierre Fouille-Partout; Avis divers aux Eleveurs;

A la veillée; (Glose hebdomadaire), C. L'Habitant;

Tuberculose bovine: J.-E.-P. Thériault, B. S. A., Bactériologiste;

Construction de poulaillers; La préparation des abeilles à l'hiver; "Les petites choses de notre histoire", par Pierre-Georges Roy;

Concours provincial de labour à Sherbrooke;

Le président du C. P. R. répond au "Star";

La loi de la chasse; Page féminine; La loi pour tous; Consultations légales; Moteurs-tracteurs et automobiles; Revue des marchés et commentaires, etc.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Fondée en 1900.....Siège Social, Montréal

Capital autorisé.....\$5.000.000

Capital versé.....\$3.000.000

Fonds de réserve et profits accumulés.....\$1.525.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 312 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

Cette marque de commerce est pour l'acheteur la garantie d'une machine réellement supérieure. Pour nous



un gage de la responsabilité qui nous incombe et vous le trouverez sur tous les produits, "L'INVINCIBLE".

PRES DE

30 ANNEES

DE SERVICE IRREPROCHABLE

Il y aura bientôt trente ans que la première batteuse "L'INVINCIBLE" sortait de nos ateliers.

Depuis 5.000 de ces superbes batteuses ont été vendues. Une fois introduite dans une paroisse, tous les cultivateurs qui la voient en fonction sont unanimes à en vanter la valeur, même la supériorité.

Dans plusieurs paroisses, il n'est pas rare de voir jusqu'à 10 cultivateurs voisins possédant la batteuse "L'INVINCIBLE".

VOUS N'ACHETerez JAMAIS AUSSI BON POUR LE PRIX DE "L'INVINCIBLE".

Demandez immédiatement notre circulaire descriptive de la nouvelle batteuse "L'INVINCIBLE" améliorée, GRATIS.

LA CIE, INDUSTRIELLE ST-FRANCOIS LTEE.

ST-FRANÇOIS, MONTMAGNY, :::

Qué.

L'INVINCIBLE

ADM...
An...
Canad...
Qué...
Cité d...
étra...
Tarif...
Annou...
Pou...
ces d...
Ferne...
tagne...
Casier...

Volum...

Cette page



M. J.
rative Féd...
portante d...
dernière ré...
Par s...
pulées par...
rairement...
qui relèvent...
Ainsi,
épuisemen...
le sucre, le...
le soda à...
bre, mou...
lignes d'ép...
Ce dé...
mettront i...
de certain...
la vente d...
nes de trè...
usage sur...
boîtes ou l...
geries, etc...
Le jo...
quer elle-...
mettra en...
semences...
L'on...
de la vente...
de Mistas...
conserves...
Les c...
les spécial...
vers le dé...
la Coopér...
Par a...
roisse de l...
les lignes...
jusqu'ici...
La C...
peut le re...
tenant de...
veut ni su...
Au ce...
ce sens qu...
plus consi...
classes de...

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Tarif des annonces .07 la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Casier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance, concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUÉBEC, LE 4 OCTOBRE 1923

Numéro 40

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

Voyages à Boston et à Toronto



Nouveau gérant

M. R. Demers, nommé récemment à la gérance de la succursale des Trois-Rivières en remplacement de M. Tourigny.

La Succursale des Trois-Rivières de la Coopérative Fédérée, a ses bureaux et entrepôts au No 31 rue du Platon (continuation de la rue des Forges).

Il y a quelques semaines, deux officiers de la Coopérative, MM Napoléon Labbé, Membre du Conseil Exécutif, et J.-Arthur Meunier, Chef du Département des animaux vivants, accompagnés de M. Abel Raymond, Chef propagandiste avicole au Ministère de l'Agriculture Fédérale, se rendaient à Boston afin de chercher des débouchés pour les animaux vivants arrivant sur le marché de Montréal, particulièrement les porcs et les moutons.

La semaine dernière, M. Arthur Meunier, Chef du Département des animaux vivants se rendait à Toronto, en compagnie de M. J.-Bte Cloutier, Inspecteur des Coopératives, pour un but identique.

Les deux voyages ont eu tout le succès qu'on en attendait. Plusieurs chars d'agneaux vivants ont déjà trouvé place sur le marché américain et sur celui de Toronto, grâce au bon travail des officiers ci-dessus cités.

Ceci démontre que la Coopérative prend tous les moyens possibles pour aller chercher les plus hauts prix du marché, où qu'ils soient; sans compter qu'elle évite, par le moyen des ventes au loin, l'encombrement sur notre propre marché local et par là, contribue à augmenter le niveau moyen des prix. Avec un peu plus d'organisation, la Coopérative serait en état de faire beaucoup mieux, encore.

Puissent les coopérateurs comprendre l'immense importance qu'il y a pour eux de s'entendre, pour expédier coopérativement leurs produits et surtout de se tenir constamment en contact avec la Coopérative Fédérée, pour en suivre les directives toutes inspirées du meilleur intérêt de la classe agricole, dont elle a charge d'augmenter les revenus nets.

Importante décision

M. J.-Arthur Paquet, Président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, désire informer le public agricole, d'une importante décision prise par le bureau de direction de la Coopérative à sa dernière réunion, tenue à Québec, le 29 septembre.

Par suite du volume d'affaires de plus en plus considérable manipulées par la Coopérative, cette dernière a décidé de suspendre temporairement la vente de certains articles de commerce, entre autres, ceux qui relèvent d'ordinaire des marchands locaux.

Ainsi, la coopérative cesse de mettre en vente (c'est-à-dire après épuisement des quantités en main): l'arcanson, les allumettes, les balais, le sucre, le beurre de sucre, le sirop composé, la mélasse, le riz, vermicelle, le soda à pâte, le thé, le café, les épices, le poivre, la canelle, gingembre, moutarde, clou de girofle, etc., et généralement toutes autres lignes d'épicerie.

Ce déplacement temporaire de l'activité de la Coopérative permettront à cette dernière, de porter davantage ses efforts sur la vente de certaines lignes agricoles qu'elle n'a pu jusqu'ici qu'effleurer, comme la vente du foin, des pommes de terre, et autres légumes, fruits, des graines de trèfle, mil, etc., ainsi que l'achat de marchandises agricoles en usage sur la ferme, comme des machines et outillage agricoles, les boîtes ou barils d'emballages, les fournitures de beurreries et fromageries, etc., etc.

Le jour n'est pas loin, non plus, où la Coopérative pourra fabriquer elle-même sous sa propre marque, les produits ou effets qu'elle mettra en vente, comme elle le fait présentement pour les grains de semences, les viandes fumées, le saindoux pur, etc.

L'on sait que la Coopérative a, présentement le contrôle exclusif de la vente des bleuets en conserves, fabriqués par les RR. PP. Trappistes de Mistassini, la vente de la morue salée et du saumon de Gaspé, en conserves, préparés par les nouvelles coopératives de la Gaspésie.

Les directeurs de la Coopérative, reconnaissent, d'accord avec les spécialistes en coopération, que c'est en portant tous ses efforts vers le développement de différentes branches de l'agriculture, que la Coopérative rendra les plus grands services à la classe agricole.

Par ailleurs, le marchand local qui tient magasin dans chaque paroisse de la province, mérite qu'on l'encourage et qu'on le protège dans les lignes de commerce avec lesquelles il a généralement fait sa vie, jusqu'ici.

La Coopérative demeure encore avec un rôle assez vaste. Elle peut le remplir au meilleur avantage des cultivateurs, tout en entretenant des relations de bon voisinage avec le commerce qu'elle ne veut ni supplanter ni détruire.

Au contraire elle tend plutôt à le compléter et même à l'aider, en ce sens qu'elle contribue à donner un pouvoir d'achat et de crédit plus considérables à la classe agricole, dont profitent toutes les autres classes de la société.

Morue salée

La Coopérative vient de recevoir une première expédition de morue salée, venant des Coopératives de la Gaspésie.

Le public agricole et autre, est invité à faire dès maintenant, son approvisionnement pour expédition à une date ultérieure, si désiré.

Cette marchandise est préparée par les organisations coopératives de la Gaspésie, sous la surveillance d'experts du gouvernement.

Les prix sont cotés très bas, (voir page des marchandises à vendre) eu égard à la qualité de la marchandise offerte. Les ventes sont faites pour n'importe quelle quantité à partir de une livre. Des prix un peu plus avantageux sont réservés aux achats coopératifs, par quantités plus considérables en caisses de 150 livres, ou en barils de 200 livres.

On pourra se procurer de la morue salée de la Coopérative, qualité "White Nape", aux succursales de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Ceux qui adresseront leurs commandes pour expédition des entrepôts de Montréal, pourront, avec avantage, varier leur menu, en y faisant ajouter quelques boîtes de notre délicieux saumon de Gaspé, en conserves.

Voudra-t-il préciser ?

Un monsieur J.-C. Marchessault, de St-Antoine-de-Richelieu, semble dans une correspondance publique, accuser la Coopérative, "de donner son encouragement à une certaine compagnie de clôture".

Il prétend, en plus, "que certain manufacturiers et certains marchands de gros n'ont pas été étrangers à la fédération de nos sociétés coopératives".

M. Marchessault voudra-t-il se donner la peine de préciser davantage.

Tout le monde sait que cette année, c'est la Coopérative qui a fourni les meilleurs prix du marché, pour la broche à clôture.

Dites-nous donc M. Marchessault, quels sont les marchands de gros qui n'ont pas été étrangers à la Fédération des sociétés coopératives? Si cela vous gêne de l'écrire, que ne demandez-vous pas une entrevue avec le bureau de direction de la Coopérative Fédérée?

Si non, à quoi bon toutes ces paroles en l'air, à quoi bon ces oui-dire?

<i>Il ne suffit pas d'être bon coopérateur dans le domaine paroissial.</i>	1923	OCTOBRE	SOLEIL	
			Lév.	Cou.
	V	5 S. Placide et ses Compagnons, mart.	5 50	5 18
	S	6 S. Bruno, conf.	5 52	5 16
	D	7 XX APR. PENTECÔTE.	5 53	5 14
	L	8 Ste Brigitte, veuve.	5 55	5 12
	M	9 S. Denis, év. et ses SS. Comp. mart.	5 56	5 10
	M	10 S. François de Borgia, conf.	5 57	5 8
	J	11 De la fête.	5 58	5 6

Il faut aussi être coopérateur dans le domaine provincial.

Page des Sociétés Coopératives Agricoles Locales

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec Exposition Provinciale de Québec 1923

Lettre circulaire concernant les réductions de fret pour le transport du foin

Le ministère de l'Agriculture a obtenu des chemins de fer une réduction pour le transport du foin, par quantité d'un char, pour le bénéfice des cultivateurs du comté de Charlevoix et des comtés situés au sud du Saint-Laurent, à l'est des stations Jonction de St-Charles et St-Damien.

Cette réduction est d'environ 25% sur les taux actuels. (1) Elle ne s'appliquera que pour le transport du foin à partir des stations de la province de Québec, dont la liste est publiée dans le tarif des chemins de fer, à une autre station située sur la subdivision Murray Bay du C. N. R., ou située à l'Est de la Jonction St-Charles et de la station St-Damien, du C. N. R. Elle est accordée sur les lignes suivantes seulement :

Canadian National Railways
Canadian Pacific Railway
Quebec Central Railway
Quebec Montreal & Southern Railway
Quebec Oriental Railway
Quebec, Atlantic & Western Railway.
Canada & Gulf Terminal Railway.

On est prié de remarquer que le tarif réduit ne s'applique pas à toutes les gares du C. P. R.

Seuls les cultivateurs, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les sociétés coopératives agricoles pourront bénéficier de ce tarif de faveur. Tous les chars devront être consignés au ministre de l'Agriculture, aux soins d'un cultivateur, d'une société d'agriculture, d'un cercle agricole ou d'une société coopérative agricole et aucun ne pourra être livré au destinataire sans un ordre du ministère. Cette formalité est exigée par les chemins de fer comme garantie que la marchandise sera réellement livrée aux cultivateurs, mais il est bien entendu que le ministère de l'Agriculture ne vend pas lui-même le foin.

Ceux qui profiteront de la réduction, sans y avoir droit, s'exposent à des ennuis.

Les cultivateurs et les associations agricoles, qui désirent bénéficier de ces taux réduits, devront d'abord s'entendre avec l'agent du chemin de fer, à la station de livraison, signer et transmettre au ministère un engagement d'employer ce foin pour leurs propres animaux ou, s'ils en disposent, de ne pas le vendre, en tout ou en partie, à d'autres personnes qu'à des cultivateurs pour la nourriture de leurs propres animaux. Sur réception de cet engagement, le ministère émettra un permis de livraison.

Si les cultivateurs n'observent pas cet engagement, ce tarif de faveur sera immédiatement annulé.

La présente circulaire a pour but de faire connaître le résultat des démarches entreprises par le ministère de l'Agriculture auprès des compagnies de chemin de fer pour l'obtention d'une réduction. Elle ne constitue pas un engagement de la part du ministère. Dans tous les cas de différends ou autres, chaque intéressé devra s'entendre directement avec les autorités des chemins de fer concernés.

Ce tarif spécial prend effet immédiatement et expire le 30 avril 1924.

Le sous-ministre de l'Agriculture,

J.-Antonio Grenier

Québec, le 24 septembre 1923.

P. S. — Toute correspondance concernant ce tarif doit être adressée à M. J.-Bte Cloutier, ministère de l'Agriculture, Québec.

(1) C'est par erreur que certains journaux ont porté cette réduction à 35%.

Exposition Provinciale de Québec 1923

Résultat des concours dans les produits laitiers

Classe 198.—Fromage :

Sec. 1.—En fromage de fabrique (blanc ou coloré), pesant 80 lbs, et fait pendant le mois de juin 1923.

1er prix No	351	Auguste Jobidon, St-Séverin de Proulxville,
2ème "	879	Cléophas Vachon, St-Frédéric de Beauce,
3ème "	316	Adélard Héroux, Lac Bellemare,
4ème "	31	Emile Belleisle, St-Stanislas, Champlain,
5ème "	739	J.-V. Lessard, St-Joseph de Beauce,
6ème "	598	Léopold Paré, St-Lazare, Bellechasse,
7ème "	354	Henri Jacques, West Broughton,

Sec. 2.—Un fromage de fabrique (coloré) pesant au moins 80 lbs, et fait pendant le mois de juillet 1923.

1er prix No	609	Adélard Poirier, St-Cyrille de Wendover
2ème "	316	Adélard Héroux, Lac Bellemare,
3ème "	390	Adjutor Lepage, Garthby,
4ème "	598	Léopold Paré, St-Lazare, Bellechasse,
5ème "	388	Isidore Lavertu, B. P. Turgeon, Bellechasse,
6ème "	354	Henri Jacques, West Broughton,

Sec. 3.—Un fromage de fabrique (blanc) pesant 80 lbs, et fait pendant le mois de juillet 1923.

1er prix No	31	Emile Belleisle, St-Stanislas de Champlain,
2ème "	53	Adélard Bergeron, St-Félicien, Lac St-Jean,
3ème "	258	Stanislas Gagnon, St-Félicien, Lac St-Jean,
4ème "	351	Auguste Jobidon, St-Séverin de Proulxville,
5ème "	45	Lucien Baribeau Ste-Généviève de Batiscan,
6ème "	390	Adjutor Lepage, Garthby,
7ème "	739	J. V. Lessard, St-Joseph de Beauce.

Sec. 4.—Collection de fromages à la crème, canadiens, genre Camembert, Limbourg et Neufchâtel.

2ème -prix No 685 Jos.-P. Roberge, St-Pierre, I. O.,

Sec. 5.—Collection de 10 meules de petits fromages pour consommation locale.

1er prix No	598	Léopold Paré, St-Lazare, Bellechasse,
2ème "	425	J.-M. Létourneau, Ste-Famille, I. O.,
3ème "	685	Jos.-P. Roberge, St-Pierre, I. O.,
4ème "	685	Jos.-P. Roberge, St-Pierre, I. O.,

Classe 199.—Beurre :

Sec. 1.—1 boîte de beurre salé, pes. 56 lbs, net et fait dans une beurrerie.

1er prix No	94	Gaudias Côté, St-Valier, Bellechasse ;
2ème "	26	Lucien Bélanger, St-Damien, Bellechasse,
3ème "	146	Joseph Dansereau, St-Hyacinthe,
4ème "	393	Cyrille Lemay, Ste-Emilie, Lotbinière,
5ème "	623	Samuel Pellerin, St-Esprit, Montcalm,
6ème "	928	J.-C. Métivier, Ste-Hénédiène, Dorchester,
7ème "	596	Alphonse Pelletier, St-Georges, Beauce.

Sec. 2.—1 boîte de beurre non salé, pesant 56 lbs net et fait dans une beurrerie.

1er prix No	596	Alphonse, Pelletier, St-George Est,
2ème "	613	Albert Paradis, St-Edouard,
3ème "	94	Gaudias Côté, St-Valier,
4ème "	26	Lucien Bélanger, St-Damien,
5ème "	41	Gérard Brochu, Ste-Emilie,
6ème "	623	Samuel Pellerin, St-Esprit,
7ème "	60	Omer Boucher, Montcalm.

(Suite à la page 655)

Grain

Désinf.
bolchévisme
arbres fruit
dans certain
ment de ce

Foin.—
réduction d
du foin dar
que la rédu
typographi

Deux
publication
risation des
recteur de
automne, p

Dans l
la rive sud,
l'orage élec
medi derni
granges in
charges de
par l'eau à
est aussi m

En bo
le célèbre n
une égale n
cultures ap
le nommer
Lauréats d
pagnie, pui
le vainque
l'intermina

Ce qu
gane des c
de l'heure
saving) pr
aucune or
d'une telle
tement la
du désir d
l'être—elle

Une r
à reprodu
sous la ma
à orner leu

Exp

Sec. 3

1er prix
2ème "
3ème "
4ème "
5ème "
6ème "

Sec. 4

1er prix
2ème "
3ème "
4ème "
5ème "
6ème "

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Désinfectez, oui, désinfectez tout de suite la "petite graine de bolchévisme", les bolchévistes en herbe qui pillent et massacrent nos arbres fruitiers, nos jardins, etc. Il paraît qu'une quinzaine à l'ombre, dans certains hôtels du gouvernement, constitue un excellent traitement de ce genre cleptomane.

Foin.—A lire, l'avis du Département de l'Agriculture relatif à la réduction de 25% qu'il a pu obtenir des chemins de fer sur le transport du foin dans les régions où cette récolte n'est pas bien venue—Noter que la réduction est d'environ 25% et non de 35%, comme une erreur typographique l'a fait dire à quelques journaux.

Deux belles études.—Nous commencerons éventuellement la publication de deux importantes études, toute d'actualité : **La pasteurisation des produits laitiers**, par le Dr. A. T. Charron, chimiste et directeur de l'École Provinciale de Laiterie, et **Le soin des engrais en automne**, par le professeur Nagant de l'I. A. O. C'est à lire.

Dans le malheur.—Nos sincères sympathies aux cultivateurs de la rive sud, de Lévis, de Dorchester et de Beauce en particulier, où l'orage électrique et les violentes averses de la nuit de vendredi à samedi derniers (28 au 29 sept) ont causé des dégâts considérables : granges incendiées à St-Henri et à St-Anselme, plus des centaines de charges de grains récemment coupés, et étendus sur le champ, emportées par l'eau à la rivière ou massées le long des clôtures, etc. L'événement est aussi mémorable que malheureux.

En bonne compagnie nos lauréats du M. A.—Le héros de Verdun, le célèbre maréchal Pétain, qui a toujours manié avec un égal amour et une égale maîtrise la charrue et l'épée, est revenu à ses terres et à ses cultures après la grande guerre. Le Gouvernement français vient de le nommer commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de France. Nos Lauréats du Mérite Agricole ne sont donc pas en trop mauvaise compagnie, puisqu'ils comptent désormais parmi leurs confrères européens le vainqueur même de Verdun, où s'est pratiquement décidé le sort de l'interminable guerre.

Ce que l'on en pense en Ontario.—Le "Farmer's Advocate" organe des cultivateurs de l'Ontario, dit ce qui suit à propos de l'avance de l'heure : "La prétendue économie de la lumière (so called daylight saving) produit plus de confusion et d'ennuis que n'en a jusqu'ici causé aucune ordonnance ou aucun règlement municipal. Par l'adoption d'une telle mesure, les grandes cités, comme Toronto, brayent ouvertement la campagne. Si les grandes villes sont réellement animées du désir d'être utiles à la communauté—et elles sont en mesure de l'être—elles devraient cesser de chambarder l'heure."

Une riche mine.—Les journaux qui se délectent habituellement à reproduire toutes les photographies de criminels qui leur tombent sous la main, trouveraient de riches filons à exploiter s'ils se décidaient à orner leurs colonnes des binettes de maraudeurs dans les jardins,

Exposition Provinciale de Québec 1923

(Suite de la page 654)

Sec. 3.—1 tinette ou boîte de beurre pesant au moins 30 lbs et fait dans une laiterie.

1er	prix No	604	Siméon Poulin, Beauceville Ouest,
2ème	"	950	Narcisse Morneau, St-Jean Port Joli,
3ème	"	677	Jos.-Ed. Robichaud, St-Jean Port Joli,
4ème	"	688	D.-V. Roberge, St-Pierre, I. O.,
5ème	"	152	Eugène Dumas, Boyer, Bellechasse,
6ème	"	413	Frédéric L'Heureux, Loretteville,

Sec. 4.—Panier de beurre de ferme contenant 10 moules de ½ lb. chacun.

1er	prix No	106	Romuald Côté, Ange Gardien,
2ème	"	951	Irénée Morneau, St-Jean Port Joli,
3ème	"	950	Narcisse Morneau, St-Jean Port Joli,
4ème	"	420	Pierre Lizotte, St-Onésime,
5ème	"	628	Etienne Paradis, Charlesbourg,
6ème	"	578	Nazaire Olivier, St-Nicolas Station.

les vergers, les ruchers et les basses-cours. C'est la punition que mériteraient ces voleurs subtiles et sournois, que trop souvent la vindicte publique est impuissante à atteindre. Pourtant, tous les automnes les auteurs de ces rapines sont si nombreux à travers le pays qu'ils constitueraient à eux seuls une mine inépuisable à qui voudrait l'exploiter en vue de la publicité, comme on le fait pour d'autres catégories de mandrins et de criminels.

Vendez-vous des œufs ? Si oui n'oubliez pas que depuis le 4 août dernier une nouvelle loi fédérale régit le commerce de ce produit.

En vertu de cette loi, tous les œufs mis en vente doivent porter sur la boîte une marque indiquant la qualité à laquelle ils appartiennent. Le département de l'Agriculture à Ottawa les a classés en quatre catégories : **Spéciaux, Extras, Premiers et Seconds**. Ceux de première catégorie doivent peser une moyenne de 25 onces à la douzaine, et doivent être propres, sans taches et à coque forte.

Les Extras sont supposés peser 24 onces à la douzaine et être raisonnablement propres, à coque saine.

Ceux de la troisième catégorie pèsent en moyenne 23 onces à la douzaine.

Quant à ceux de la dernière catégorie, ils doivent avoir également une coque saine, mais ils sont plus faibles, aqueux, ont le jaune lourd.

Le consommateur qui a souci de se procurer des œufs sains devra tenir compte de ces diverses classifications.

Tout marchand est obligé d'avoir bien en vue dans son magasin une pancarte démontrant à l'aide de gravures et d'explications la qualité des œufs indiquée par la marque sur le bout des caisses.

Le curé Labelle.—St-Jérôme (de Terrebonne) se prépare à ériger un monument à Mgr Antoine Labelle, l'apôtre-colonisateur du Nord, mieux connu sous le nom de curé Labelle. Il fut en effet curé de St-Jérôme, la reine du Nord, de 1868 à 1911. Il fut sous-ministre à Québec, ce qui lui permit de pousser plus activement l'œuvre de la colonisation, œuvre de sa vie, toujours si active et si fructueuse. Empruntons à l'un de ses biographes ce qui suit : "En Europe comme ici, car il (le curé Labelle) n'était pas facile à intimider, les bons mots et les réparties fines jaillissaient chez lui sans effort. "Pensez-vous, lui disait un jour, à la fin d'une de ses conférences sur la colonisation, un petit Français tout maigre et tout court, dont le menton s'ornait de quelques brindilles de barbe, pensez-vous, monsieur le curé, que votre Canada au climat si froid puisse jamais nourrir une population dense ?" "Mais, mon ami, riposte le curé-colosse, n'imaginez-vous pas qu'un pays qui produit des hommes comme moi peut sans difficulté nourrir des milliers d'aigrefins comme vous !" Le petit homme, qui avait de l'esprit, prit la chose en riant et... l'auditoire aussi. Une autre, quelqu'un lui interpelle le curé-conférencier en lui demandant quelle est l'étendue du Canada. "Rien que dans un de nos laes répond le curé, on pourrait mettre toute la France ! Et encore, on se rait à l'aise pour nager tout autour !" M. Edouard Herriot, le député et maire socialiste de Lyon, dont je viens de lire un article d'ailleurs intéressant. "Au pays de l'érable", ne l'avait pas entendu sans doute, ce soir-là, puisqu'il écrit que notre pays est "une contrée presque aussi vaste que notre France !" **L'abbé Elie Auclair.**

Comparez et jugez : Le 7 septembre 1922, dans ces mêmes colonnes nous disions : "On note, cet été, un mouvement migratoire assez sensible de la campagne québécoise aux Etats-Unis. Nous prédisons que la plupart de ceux qui, à cause de la crise actuelle, délaissent la ferme pour les usines ou les ateliers américains, ne tarderont pas à regretter leur fugue. Le travail n'est pas déjà abondant aux Etats-Unis, pas plus abondant que bien rémunéré—la crise du charbon ne peut manquer de le réduire encore—les ouvriers deviendront trop nombreux, et les industriels, naturellement, réduiront encore les salaires. Pendant ce temps-là, le prix des loyers, du combustible, etc., ne baissera pas, vu l'encombrement de la population dans les centres industriels d'au-delà de la frontière.

Et voilà comme quoi on regrettera d'avoir quitté la ferme, en vue d'éviter une année ou deux de gêne, ou de vie un peu plus modeste, moins luxueuse, disons le mot."

En septembre dernier (1923), exactement un an après, les journaux publiaient la note suivante : "Monsieur l'abbé J.-A. Quéllette, directeur du Bureau de Colonisation du Gouvernement Fédéral à Montréal, vient de faire une tournée en Nouvelle-Angleterre, et rapporte ce qui suit :

"Actuellement, dans la seule ville de Berlin, dans le New-Hampshire, il y a cinquante à cent familles françaises qui doivent partir d'ici à un mois. La raison de ces départs c'est que l'ouvrage manque. A New-Bedford, à Springfield et à Holyoke les temps sont durs. On ne travaille que trois jours par semaine et plusieurs manufactures ont fermé leurs portes pour un temps indéfini. A cette crise de chômage s'ajoute l'augmentation des loyers ; à Manchester, tout est fermé. Il n'y a pas de travail."

GAZETTE RIMÉE

Chacun son dû

"On annonce qu'un grand concours de labour aura lieu à..."
Les journaux.

Concours d'agneaux et de cochons,
Concours de veaux et d'étalons,
Concours de bœufs et de poulains,
Est-ce donc à ce point malin?

Dans ces tournois les animaux
Supportent le plus lourd fardeau,
Car après tout ça dépend d'eux
Si leur maître est victorieux.

Vous me direz que l'habitant
A les soigner donne son temps;
C'est vrai, mais aussi d'un côté
La bête y met de la volonté.

Si l'veau r'fusait de s'engraisser,
Si l'étalon r'fusait d'marcher,
Si l'aireau n'voulait pas grossir,
Si la vache s'mettait à tarir,

Où donc serait l'cultivateur
Qui se dirait: "C'est moi l'vainqueur"?
Faudrait bien qu'il admette alors
Que je n'ai pas tout à fait tort.

Mais dans un concours de labour
A l'habitant j'accorde un tour
Et lui concède qu'il lui faut
Savoir bien guider ses chevaux,

Tenir ferme les mancherons
Pour creuser bien droit son sillon,
Avoir l'œil just', les reins puissants
Pour déplacer le sol pesant,

Sans compter un sang-froid constant,
Car ça doit être intimidant
De voir des juges de profession
Scruter votre raie jusqu'au fond.

FRANDERO.

Québec, 1er octobre 1923.

Main-d'œuvre demandée

Agrandissement de l'Usine de Force Génératrice à La Gabelle, P. Q.

Les travaux de construction pour l'agrandissement de l'Usine de Force Génératrice à La Gabelle sont à peu près terminés et maintenant que le grand batardeau est fini et pompé, le travail de continuation de la construction de l'Usine de Force Génératrice dans le lit de la rivière St-Maurice avance rapidement.

La Shawinigan Engineering Company, à La Gabelle (10 milles au nord de Trois-Rivières sur le C.P.R.), déclare qu'il existe actuellement une grande demande pour journaliers, charpentiers et autres artisans pour travaux à de bons salaires pendant tout l'hiver.

Les camps ont été trouvés très satisfaisants, et les hommes disent que les conditions de la vie sont généralement bonnes.

A VENDRE

RUCHES A VENDRE.—60 ruches modernes avec 10 cadres, provisions suffisantes pour hivernement, couvercle en tôle galvanisée, ainsi que son plateau. Une ou plusieurs ruches seront livrées à chacun des clients. Inspection à votre choix. S'adresser à Jos. Paquet, St-Flavien Cté Lothbinière Que 4-10—P56.

TERRE A VENDRE.—150 arpents à St-André Avelin avec tout le roulaant et la récolte près du village et de l'école. Conditions faciles. Pour renseignements s'adresser à Alfred Deschamps, Montebello, Cté Labelle, Qué. 4-10—P05

A LA VEILLEE

Glose hebdomadaire

En chemin de fer

I M. Jean Martel, le quidam et l'embargo sur le bois de pulpe.

II Alouette! alouette!!... All wet! all wet!!

L'autre jour, dans le fumoir d'une voiture des C. N. R., M. Jean Martel bourrait de nouveau sa grosse pipe lorsqu'en face de lui un quidam l'interpella à brûle pourpoint: "Il paraît que le gouvernement a nommé une commission à l'effet de s'enquérir s'il y a lieu d'empêcher l'exportation de notre bois de pulpe aux Etats-Unis. Que pensez-vous de ça?"

M. Jean Martel alluma tranquillement sa grosse pipe, puis avec non moins de placidité, répondit: "Qu'en pensez-vous vous-même?"

—J'en pense... que l'embargo mettrait bien du monde dans la gêne.

—Quel monde?

—Les travailleurs des chantiers d'abord, ceux qui y gagnent leur vie tous les hivers, et aussi un bon nombre des cultivateurs qui chaque année font un peu de bois de pulpe sur leur propre terre.

—C'est tout? interrogea M. Jean Martel.

—Je trouve que c'est bien assez, retourna le quidam.

—Et le marchand de bois, qu'est-ce que vous en faites?

—Oh! le marchand de bois je m'en f...; qu'il s'arrange! D'ailleurs il saura toujours bien se tirer d'affaire, lui.

—Ecoutez, commença alors M. Jean Martel, j'ai été assez longtemps dans le commerce de bois, que je connais la question. En deux mots, voici mon opinion. Que la mesure passe ou non le marchand de bois, en effet, va continuer à se bien tirer d'affaire. Cependant si l'embargo est adopté, les chantiers, il est vrai, marcheront au ralenti un an ou deux, après quoi ils deviendront plus actifs et plus prospères que jamais. Ce ne sont tout de même pas les récriminations des commerçants qui retarderont l'adoption de la mesure. C'est le peuple lui-même, à cause des plaintes qu'il va faire entendre de partout. Et en cela il aura tort. Mais le peuple, lui, contrairement aux économistes et aux hommes d'état avertis, ne voit guère que le moment présent et le gain immédiat. Il ne songe pas assez à l'avenir; c'est pourquoi il va manifester et protester contre l'embargo possible.

Puis M. Jean Martel continua: Du train que vont les choses, nous n'aurons bientôt plus de forêts: les feux et les Américains auront tout dévoré. Les Américains ont déboisé à outrance chez eux; aussi, en Nouvelle-Angleterre, par exemple, ils n'ont plus ou presque plus de bois. Or ils en ont absolument besoin, tant pour la fabrication du papier, dont leurs journaux font une si énorme consommation, que pour les multiples usages auxquels on emploie aujourd'hui la pulpe de bois, à partir du gobelet en papier, de la tinette, de la simple cuvette, de la plus petite caisse d'emballage jusqu'à la grande construction, jusque dans le bâtiment, où la planche artificielle joue aujourd'hui un si grand rôle. Les Américains ont besoin de notre bois, et jusqu'ici ils l'ont importé brut, en grume. Si à l'avenir on le leur refuse ils ne tarderont pas à élever au Canada, ou d'autres ne tarderont pas à édifier au Canada des établissements où le bois brut sera transformé en papier, en carton, en beaver board, etc. etc;

Une fois ces pulperies et ces manufactures érigées, le bois serait transformé ici même en articles manufacturés: les travailleurs de la forêt ne manqueraient plus d'ouvrage et les autres ouvriers non plus, puisqu'ils trouveraient de l'emploi dans tous ces établissements. C'est dire que l'argent resterait alors au pays, alimenterait nos industries, notre commerce et surtout notre agriculture, dont les débouchés seraient décuplés; tandis qu'aujourd'hui le gros de l'argent et le gros des profits qui dérivent de l'exploitation de nos forêts vont aux Etats-Unis, et restent aux Etats-Unis.

Mais le peuple consentira-t-il, sans trop maugréer, à se priver, pendant un an ou deux, de la grosse argent que lui rapporte actuellement l'exploitation, pour ne pas dire la destruction, de nos richesses forestières.

C'est là le problème... M. Jean Martel parlait encore dans la même note lorsque nous arrivâmes à la jonction où je devais descendre.

J'avais donc changé de vonvoi.

Le compartiment où je me trouvais maintenant était presque vide. Seuls un Franco-québécois et un Franco-ontarien causaient à voix assez basse, comme il convient en chemin de fer.

De leur conversation je puis cependant saisir les quelques bribes suivantes:

Le Franco-québécois: "C'est toujours dry (sec) à Toronto? Le Franco-ontarien: "Pas tant que ça. A Toronto il y a des caves qui sont plus wet (humides), beaucoup plus wet que les vôtres à Québec...."

—Le F.-Q.—J'ai visité votre exposition d'Ottawa ces jours derniers. Ce que j'ai trouvé bien dry, c'est le programme des chansons en plein air. Il y avait des chansons de nègre—en quantité—des chansons américaines, et même des vieilles chansons anglaises, mais pas une syllabe de chanson française! Pourtant, un gros tiers sinon plus, des clients et des visiteurs de l'exposition sont des Canadiens-français. Pourtant, aussi, dans les réunions semblables du Québec, nos Anglais chantent au moins un peu en français.

Que chantent-ils donc? interrogea l'Ontarien, visiblement surpris et incrédule?

—Ils chantent avec nous, et chantent avec entrain même: "Alouette, je t'y plumerai..."

—J'ai peine à croire cela! Non je ne puis croire que nos concitoyens Anglais manifestent leur amour du Français... pas même leur connaissance du Canadien-français... en chantant avec entrain, à leur nez, le dépouillement de l'alouette. Non, jamais on ne me fera accroire que les Anglo-Saxons peuvent éprouver un plaisir quelconque, à déplumer, à dépouiller qui ou quoi que ce soit; pas même les bêtes à quatre pattes, puisqu'ils font feu et flamme contre les pauvres ouvriers de chez-nous qui pour se rendre à leur travail attendent des chiens, à la grande joie de ces derniers. Non, ces Messieurs sont trop perpétuellement hantés par l'idée que tout le monde maltraite les animaux pour chanter "je t'y plumerai"...

...Mais au fait, chantent-ils toute la chanson? ?

—Je leur ai certainement entendu chanter le refrain: Alouette, Alouette.

—Ah! je comprends! s'exclama le Franco-ontarien, comme tout à coup illuminé. Ceux de chez-nous font la même chose quand ils vont dans le Québec. A peine y sont-ils arrivés que beaucoup d'entre eux chantent, avec enthousiasme aussi:

All wet! All wet!!

Et vous du Québec, vous avez pris cela pour Alouette. Vous avez naïvement pris cela pour du français...

Vous êtes bien bons! ...

C. L'Habitant.

Réparations de montres, etc.

CULTIVATERUS—Gagnez de 25 à 50cts par piastre pour toutes réparations de vos montres, horloges, cadrans. J'emploie nouveau mode de paiement. Ecrivez moi pour plus de renseignements. Adressez: Boîte postale 33, St Justin, Cté Maskinongé, 4-10—P67.

AYRSHIRES LAKESIDE PHILIPSBURG, Qué.

Troupeau établi en 1893, sous le contrôle fédéral. Nos Ayrshires sont ce qu'il y a de mieux. Nous offrons une collection de choix de jeunes taureaux à des prix très attractifs. Ecrivez pour avoir catalogue.

FRANK PEWTRESS, Gérant,
Philipsburg, Qué.

GEO. H. MONTGOMERY, Prop.
Edifice Dominion Express, Montréal.

NOUVE

BRULE

BAT LE GAZ

Une nouvelle
une lumière étor
blanche, même
l'électricité vien
Gouvernement
meilleures univ
forte que 10 la
Elle brûle sans
Pas de pomp
sûre. Brûle 94
charbon ordina

L'inventeur
Craig-Ouest,
envoyer une l
gratuit, même c
qui s'en servira
l'aidera à l'int
jour d'hui pou
Demandez-lui
comment vous
et sans exérie
\$500. par mois

Chac

WR

La WR
l'exercice
dents—et l
dans les in

Elle aide
tant la qu
besoin vot

Cette
fabriqué
de prop
ingrédi

EP

TOI

Cette t
tenant se
traiteme
vrai trait
fique.

Des ce
essayé, il
Vendu
pharmaci

Sur ré
pli et de
et trans
franco u

Nom...

Adr

EP

**NOUVELLE LAMPE
BRULE 94% D'AIR
BAT LE GAZ ET L'ELECTRICITE.**

Une nouvelle lampe à l'huile qui donne une lumière étonnamment brillante, douce, blanche, même supérieure au gaz et à l'électricité vient d'être éprouvée par le Gouvernement des Etats-Unis et 35 des meilleures universités, et a été trouvée plus forte que 10 lampes à l'huile, ordinaires. Elle brûle sans odeur, fumée, ni bruit. — Pas de pompage, est très simple et très sûre. Brûle 94% d'air et 6% d'huile de charbon ordinaire.

L'inventeur G. P. Johnson—246 rue Craig-Ouest, Montréal offre de vous envoyer une lampe à 10 jours d'essai gratuit, même d'en donner une au premier qui s'en servira dans chaque localité et qui l'aidera à l'introduire. Ecrivez lui aujourd'hui pour avoir plus de détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment vous pouvez avoir cette agence, et sans expérience aucune gagner \$250. à \$500. par mois.



**Après Chaque Repas
WRIGLEY'S**

La WRIGLEY vous donne l'exercice nécessaire pour vos dents—et la gomme melle pénètre dans les interstices et les nettoie.

Elle aide la digestion en augmentant la quantité de salive dont a besoin votre estomac.

Cette gomme à mâcher est fabriquée selon des conditions de propreté absolue avec des ingrédients les plus purs.



La saveur dure longtemps

**EPILEPSIE
TOMBER D'UN MAL**

Cette terrible maladie peut maintenant se guérir avec le fameux traitement EPILEXITE, le seul vrai traitement rationnel et scientifique.

Des centaines d'épileptiques l'ont essayé, ils sont maintenant bien.

Vendu dans toutes les bonnes pharmacies.

Sur réception de ce coupon rempli et de 25c pour frais d'emballage et transport nous vous expédierons franco une bouteille d'essai.

Nom.....
Adresse.....

EPILEXITE
1080 St-Valier
QUEBEC.

HOMMES ET CHOSES
Revue de la huitaine

L'Allemagne capitule.-- L'heure de la rétribution.-- La révolution gronde.-- Qu'advient-il? -- L'Italie malcommode.-- Des nuages chez nos voisins. -- Restons chez nous!-- Jack Canuck chez John Bull.

L'effondrement.— L'empire allemand est à la veille de céder sous la pression de la France; son chancelier en fait l'aveu en soumettant de nouvelles propositions, qui auront chance d'être "prises en considération" s'il fait d'abord cesser la résistance passive dans la Rhur.

Ce résultat était inévitable et il aurait été obtenu dès le lendemain du jour où l'Allemagne cessa de remplir ses obligations si l'Angleterre n'avait point fait faux bond à la France.

Quand nous disons l'Angleterre, nous voulons être bien compris, nous ne visons point le peuple anglais, mais bien l'Angleterre officielle, celle des financiers internationaux qui versent des pleurs sur le milliard et demi de mark qu'ils détiennent et qui ne valent et ne vaudront plus jamais rien; nous voulons aussi désigner les politiciens francophobes de l'école Lloyd George et les pantins qu'agitent les tireurs de ficelles dans les coulisses de Downing Street.

Nous savons qu'une bonne majorité du peuple anglais pense comme nous et trouve juste la défaite allemande, —désormais nous avons prédite inéluctable dès les premiers jours du conflit.

Le jour de la rétribution approche, l'Allemagne devra payer; elle ne peut plus longtemps échapper aux conséquences des maux qu'elle a causés. Qu'elle le veuille ou non, il lui faut boire le calice qu'elle a rempli d'amertume: c'est la loi.

Il arrive parfois qu'un scélérat jouisse ici-bas de l'impunité. C'est qu'il a une âme que Dieu attend pour punir dans l'éternité. Mais les nations n'ont pas d'âme et la justice exige qu'elles expient leurs crimes dans le temps. Le mal ne peut rester toujours impuni. S'il en était ainsi la justice et la rétribution seraient de vains mots.

Comme une foule suivant impuissante du rivage le navire qui sombre avec ses trésors, la Grande Bretagne attend avec anxiété l'effondrement de la résistance allemande. M. Baldwin a même crû devoir traverser en France pour en causer avec M. Poincaré et lui exposer encore une fois le point de vue des financiers anglais.

Ceux-ci versent des pleurs hypocrites sur le sort de cette pauvre Allemagne et voudraient bien que la France lui ouvre ses bras et la presse sur son cœur.

L'Allemagne se prêterait sans doute à l'accolade mais avec dans son cœur les pensées que nourrissait Judas quand il embrassait son Maître au Jardin des Olives. Et dans dix ans la guerre recommencerait avec encore plus d'acharnement qu'en 1914.

Pourquoi donc est-ce toujours à la France que l'on demande des sacrifices? Que ne demande-t-on plutôt à l'Allemagne, cause de la guerre, de la révolution russe et de tant de pleurs et de sang versés, les sacrifices nécessaires

pour réparer les torts immenses dont sa soif de domination a été la cause? Nous croyons, sincèrement M. Baldwin, dans son fors intérieur, favorable à la France, mais il est tiraillé en sens opposés par deux partis adverses: ceux qui voudraient une Allemagne forte et prospère afin de pouvoir rentrer dans leurs fonds et ceux qui trouvent que la France a raison de ne pas sacrifier la proie pour l'ombre.

En Allemagne les communistes sont fort actifs et l'émeute gronde sourdement. Il n'y a pratiquement plus de monnaie et on prétend que le salaire des travailleurs équivaut, par semaine, à peu près vingt sous de notre argent. Les manifestations de chômeurs se multiplient et s'accroissent. Plusieurs fois la police a été obligée de faire feu sur la foule. Ça ne peut durer longtemps comme ça. Le monde entier est dans l'expectative de ce qui peut arriver.

Un autre problème.— Le conflit italo-grec est réglé. La Grèce a présenté des excuses, donne des garanties d'indemnités à être fixées par une commission d'enquête, et l'Italie a évacué l'île de Corfou qu'elle avait si bruyamment occupée.

Il reste à régler la question de Fiume, le royaume d'Annunzio. L'Italie y tient mordicus. Pour éviter la guerre, la Yougo Slavie est prête à céder, à condition qu'on lui assure la souveraineté indiscutée de territoires adjacents, et ses hommes d'état se font fort d'y développer un port qui, avant deux ans, fera pousser l'herbe sur les quais de Fiume.

La Yougo-Slavie est peu connue chez nous. C'est l'une des nations constituées par le traité de Versailles. Elle est jeune mais vigoureuse. C'est un lionceau en train de faire ses griffes. Or dit qu'elle pourrait aligner deux millions d'hommes en vingt-quatre heures. Elle manque de munitions, c'est vrai, mais au besoin elle pourrait bien trouver quelques nations commerçantes pour lui en fournir. Ce ne sera pas cependant pour cette fois-ci: les apparences indiquent plutôt un règlement prochain à l'amiable de la question de Fiume.

Ça change.—Le "boom" qui fait courir un si grand nombre des nôtres aux Etats-Unis serait déjà chose du passé, si il faut en croire les nouvelles qui nous viennent d'un peu partout. Depuis quelques mois la situation chez notre voisine s'est modifiée de prodigieuse façon. Les salaires y sont encore assez élevés, c'est vrai, mais l'ouvrage commence à manquer, et précisément parce que la main d'œuvre coûte si cher les Américains ne peuvent plus soutenir la concurrence étrangère. On cite des cas typiques d'articles qui se vendent à New York 50 pour cent meilleur marché que ne peuvent les fabriquer nos voi-

sins. Il ne resterait plus aux Américains qu'à acheter et revendre cette marchandise étrangère, qui augmenterait le chômage dans plusieurs industries et par répercussion amènerait la baisse des salaires.

La question est grave, plus grave qu'elle ne paraît au premier abord, et avant qu'elle ne soit réglée on verra des grèves monstres et des conflits sanglants. Les puissantes organisations ouvrières américaines ne consentiront jamais à un salaire de famine. L'abondance de la dernière décade a donné à l'ouvrier américain des appétits qu'il sera bien difficile de restreindre. Ce n'est pas impunément qu'un peuple vit pendant plusieurs années de la misère du monde entier.

Trouvera-t-on le moyen d'appliquer le bistouri sans trop faire crier le patient? Nous le saurons avant longtemps.

En attendant restons chez nous, c'est plus prudent. Nous y gagnons peut-être un peu moins, mais l'avenir y est moins incertain. Chantons encore comme au temps où l'on savait se contenter de peu:

Dans sa cabane
Pierriche est bien content
Avec sa femme
Et ses petits enfants.

Bon voyage.—Le chef de l'Etat, l'honorable M. King, est parti pour Londres, convoqué à une conférence des premiers ministres de tout l'Empire.

Avant son départ, M. King a sonné à Québec la note optimiste. "Le Canada tend à équilibrer ses finances, malgré son énorme dette de guerre et ses entreprises ferroviaires et maritimes. Il n'y a non plus pratiquement point de chômage chez nous. Il est indéniable que le plus fort de la crise est passé et que nous sommes en meilleure posture que nous n'avons encore été depuis la guerre.

M. King a promis de se conduire en bon Canadien et de ne pas se laisser emberlificoter par les gros bonnets de l'autre côté qui feignent de croire que les *colonists* ont été créés et mis au monde pour les servir.

Bon voyage!

Pierre Fouille-Partout.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulaix (limitée) ne vend que des valeurs sûres; de préférence les valeurs de vieilles industries de la province de Québec solidement établies. Pour chaque dollar d'emprunt, elle exige de l'emprunteur au moins deux dollars de garantie. Sur les sommes très considérables qu'elle a placées pour sa clientèle, pas un sou ne s'est perdu. Tout porte intérêt au taux de 6%.

L'épargnant canadien-français serait aujourd'hui plus riche de cinq à dix millions si depuis cinq ans il avait pris conseil de la maison Versailles-Vidricaire-Boulaix (limitée).

FERTILISANTS

Prêts pour expédition immédiate
Paient bien sur toutes récoltes du printemps.

Il y a encore quelques agences vacantes pour fermiers dans tous les comtés. Demandez brochure, informations et prix.

ONTARIO FERTILIZERS Ltd.
TORONTO OUEST, ONT.
("Le premier choix des fermiers de Québec")

Avis aux éleveurs de moutons

La Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec offre en vente quatre magnifiques béliers enregistrés, récemment importés d'Écosse, dont trois Oxf. d Down et un Hampshire Down.

ADRIEN MORIN, Secrétaire.

Avis aux éleveurs

Vous êtes priés de prendre note que la Société Générale des Éleveurs, pour des raisons majeures, ne fera pas cette année de vente annuelle d'animaux de race pure, comme elle avait l'habitude de faire par les années passées.

En conséquence, les éleveurs ayant quelques sujets à vendre devront en informer le secrétaire en donnant la description: espèce, race, sexe, âge et prix approximatif demandé pour chaque animal à vendre.

Les Associations agricoles ainsi que les éleveurs qui désirent acheter des animaux de race pure devront aussi faire connaître leurs besoins, en donnant toutes les descriptions nécessaires au secrétaire.

ADRIEN MORIN, Secrétaire.

Laissez-moi vous envoyer cette jolie paire de LUNETTES montée sur écaille



10 JOURS D'ESSAI GRATUIT

N'ENVOYEZ PAS D'AGENT

ADRESSEZ SEULEMENT LE COUPON

Je vous enverrai à 10 jours d'essai GRATUIT une paire de mes fameuses lunettes "Truc-fit" montées sur écaille. Des centaines de mille sont maintenant en usage partout. Ces lunettes splendides permettront à qui que ce soit de lire les plus petits caractères, d'entendre la parole la plus fine, de VOIR DE PRES OU DE LOIN en vous préservant la vue et les yeux de la fatigue. Si après les avoir portées dix jours et soirées vous en êtes satisfaits et ravis, et que vous les croyez d'une valeur égale à celles que vous paieriez jusqu'à \$10.00 la paire, envoyez-moi seulement \$4.95; si vous ne voulez pas les garder, retournez-les-moi, vous n'aurez absolument rien à payer. N'envoyez pas d'argent. Ne payez pas sur livraison. Donnez seulement votre nom, votre adresse, mentionnez votre âge. Une jolie boîte à lunettes doublée de velours, lettrée en or envoyée aussi gratuitement.

DECOUPEZ ET METTEZ CE COUPON A LA POSTE AUJOURD'HUI.

U. S. SPECTACLE CO.,
1528 rue Adams W., Chicago, Ill.
Dept. A541.

Envoyez-moi, pour 10 jours d'essai gratuit, une paire de vos lunettes. Si elle me convient, je vous paierai \$4.95; sinon, je vous les retournerai et n'aurai rien à vous payer.

Nom Age
No et rue B. P. No. R. R. No.
Bureau de Poste Station

IL Y A UN MOYEN!
LES PETITES ANNONCES DU BULLETIN DE LA FERME



Le surplus de production s'écoulera toujours promptement et avantageusement en vous servant du moyen infallible!

LES PETITES ANNONCES DU BULLETIN DE LA FERME, lues chaque semaine, par plus de 15,000 de vos concitoyens, au nombre desquels vous trouverez invariablement preneurs pour vos produits, animaux, machines, propriétés, etc.

Pour vous permettre d'essayer, nous offrons d'ici le 1er Novembre.

6 Insertions **4** pour le prix de

Consultez notre tarif.

LE BULLETIN DE LA FERME
C. P. 129 QUEBEC

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 1 centim. par mot additionnel.

ANIMAUX A VENDRE.—Agneaux Leicester pur sang 7 agnelles et quelques brebis de 2 et de 3 ans. Aussi Taureau Durham de 1 an et veau de l'année même race. Jean Lemieux, St-Bernard, Dorchester, Qué. P.95-18-10-2-11

ANIMAUX A VENDRE.—Cochons Yorkshire de trois mois et deux mâles du printemps prêts pour service. Premier prix à l'Exposition. Moutons Leicester tous enregistrés; aussi agneaux et agnelles. Jas. Leclerc & Fil., St-Charles Bellechasse, Qué. 4 et 18-10 P05

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville et à la campagne. S'adresser à Ed. Boissau-Picher, notaire, Edifice "La Banque Nationale" 71 rue St-Pierre, Québec, té. 116, 6-5

ATTENTION.—60 belles terres à vendre dans une des belles parties des cantons de l'Est dans le comté de Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la maille, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighsburg, Qué. J.N.O.—X27

AUX PERSONNES: souffrant des reins de la vessie, de pertes, de débilité, d'impotence, de maladies vénériennes, procurez-vous moyennant 25c. un livre de 224 pages, illustré qui vous dira comment prévenir et soigner efficacement ces maladies. Boite 181, Station N. Montréal. 4-10-P06

A VENDRE.—Ayrshire enregistrés et accrédités, de tous âges. Cochons Chester Blancs, Moutons Oxford Down et Hampshire, s'adresser à Ephrem Pelletier, Lavaltrie, Qué. P05-18-10-2-11

A VENDRE.—10 beaux cochets Plymouth Rocks, Gris.—Ignée sauté.—Prix \$2.50 pièce. Adresse: William Royer, Station Avicelle, St-Jacques, Via D'Israël, P. Q. Livré à la station D'Israël. 25-10-8-11-F. L.

A VENDRE.—100 belles poulette Rhode Island rouges de race pure, prix \$2.50.—50 poulettes Rhode Island rouges, très bonne qualité. Prix \$2.00.—Aussi très beaux cochets Wyandotte blancs. Prix \$5.00.—A vendre immédiatement fauco d'espace.—J.N.O. Bobbidge, Lambton, Frontenac. J.N.O.

A VENDRE.—2 taureaux Canadiens enregistrés, nés en mars. Mouton Shropshire des deux sexes, de tous âges. Truie Berkshire, cochets Plymouth Rock Barrés. Satisfaction garantie. S'adresser à **Albani, Nichols,** La Présentation, St-Hyacinthe, P. Q. P.05-18-10-2-11.

A VENDRE.—Un taureau de 4 ans et un de 16 mois, aussi deux belles génisses de l'année tous descendants de mères inscrites au Livre d'Or. S'adresser à Arthur Blackburn, Rivière Maillois, ou à J. R. La tulippe, agronome du comté de Charlevoix. P05-4-10

AYRSHIRE Améliorés.—Mères inscrites au Livre d'Or ou sous Contrôle: troupeau accrédité. Veaux à prix réduits pour prompt acheteur. Leopold Proulx, St-Ours, Ctd Richelieu. P05 20-9-4-10

BANDAGES POUR LA HERNIE.—Elastiques, les meilleurs pour le marché, ajustables pour tous les cas. Valeur \$7.50 pour \$3.50. Essai et satisfaction ou argent rendu. Pharmacie du Dr Gagnon Enrg., Montmagny, Qué. X05

BULBES ET PLANTS.—Bulbes de Jacinthes, Narcisses, Tulipes, plants de pivoines et de fleurs vivaces, plants de framboisiers, gadeliers et groselliers; veuillez demander une liste de prix. M. Savard, Cap-Rouge, Qué. X65-27-9-11-10

COCHETS A VENDRE, Wyandotte blanc. Ancena crête double et simple, sélectionné spécialement pour la ponte, contrôlé au nid à trappe, venant de poules ayant un record de 190 à 265 œufs. Prix raisonnable. S-Boiteau, Loreteville. 4-10 P06

COCHETS.—Rhode Island Rouge à vendre. Moyenne de ponte du troupeau, 164 œufs par poule. Aussi dindons bronzés, mâle pesant 45 lbs premier prix d'exposition. Ferme Avicelle Point Rouge, M. C. E. Paquet. P05-4-10

CHESTER BLANC.—7 jeunes mâles nés en mai à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Eug. Filteau, St-Anselme, Qué. P05-20-9-4-10

COLLECTION DE COMPTES.—Collection des comptes, dettes, notes, jurements, et achat des hypothèques, par une Maison de Montréal digne de confiance. Maison qui peut vous procurer votre argent. Prix 10 pour cent. Références: Agence Commerciale ou McHaulton Goodstone et Michaud, Montréal. S'adresser à Dominion Financial Corporation Ltd, 232 rue St-Jacques, Montréal, Qué. 18-10-15-11-X77

ECOUTEZ.—Pour \$25. Je vous mets en voie d'élever des renards argentés; vous enseigné à faire fortune aisément, être indépendant. Ecrire pour renseignements. Prière inclure enveloppe adressée et timbrée. R. L. Todd, Miltown, N.B. 20-9-4-15x85.

FABRIQUE COMBINEE.—(Beurre et fromage) à vendre, très moderne, glacière et réfrigérateur, permis d'Ottawa en 1922. Tous les planchers en ciment, bon centre agricole, en face d'une école catholique, 1 1/2 mille du village et église. Vendra à sacrifice. Adressez Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal de Stukeley Nord, Ctd., Sheffield, Qué. 20-9-4-10 x 47.

FOIN A VENDRE.—Bon foin à vendre aussi paille et foin pour stock. Quantité limitée. Cotation s: demande. Wm Lefebvre, Monte Bello, Palmar, Qué. 20-9-4-10 P05

FROMAGERIE.—A vendre à bonnes conditions, fromagerie, maison et grange situés à Standon, reçoit 3000 lbs de lait. Pour autres informations s'adresser à P.-H. Turgeon, Frampton, Dorchester, Qué. 4-10-P05

FROMAGERIE A VENDRE.—3000 lbs de lait par jour. Outillage en bon ordre. Résidence privée, hangar à bois et à voiture, etc. Prix \$2,200. Conditions faciles. Ecrivez ou venez voir. A.-B. LEDUC La Péraie, comté de Champlain, Qué. P.06 25-10, 8-11.

JEUNES DINDONS.—à vendre, à très bonnes conditions, des beaux jeunes dindons, pures bronzés, sélectionnés pour l'élevage, du 1er septembre au 1er novembre. —P.-Eugène Tremblay, Baie St-Paul, Ctd Charlevoix, Qué. P05-27-11-10

Le Dr BERNARD, 12 rue Durocher, tél. 481w, médecine générale. Spécialité: maladies de la peau, risé, (eczéma), etc. Sur demande, envoi de mon traitement par la maille, dans tout le pays et aux Etats-Unis. 27-9-11-10-P05

LEICESTER ET HOLSTEIN.—A vendre, Leicester enregistrés, agneaux, agnelles et brebis. Holstein enregistrés, veaux mâles et femelles, taureau d'un an prêt pour le service. J.-A. COUTURE, Saint-Augustin, Portneuf, Qué. 11-10 P05

LEICESTER ENREGISTRES.—Agneaux et agnelles Leicester enregistrés à vendre à des prix raisonnables. S'adresser de suite à G.-Auguste Pelletier, Saint-Roch-des-Aulnais, L'ISLET, Qué. 4-10 P05

MOISONNEUSE DEMANDEE.—On demande une moisonneuse usagée, mais en bon ordre pour le ble-d'inde. S'adresser immédiatement à Ferme "La Savoyarde" Manseau, Ctd. Nicolet. J. n. o. x 05

OXFORD-DOWN.—A vendre, un très beau bélier de deux ans, aussi mâles de un an et de l'année. Aussi une belle taure Canadienne de un an. Alphonse Doré, Lac aux Sables, Qué. P.08-18-10-2-11.

PETITE FERME à vendre, bien bâtie, 8 arpents, bonne terre à jardinage ayant verges, framboisiers et fraisière. S'adresser à Omer Farmer, 157, rue Saint-Catherine Ouest, Montréal. 25-10-8-11 P05

TRAPPEURS! TRAPPEURS!—Méthodes sûres et garanties pour prendre le renard au piège, succès assuré, prix modéré. Ferdinaad Couture, South-Durham, Qué. P05-28-10-8-11

PLYMOUTH ROCK BARRÉS ET WY-ANDOTTE BLANC.—Cochets et Poulettes à vendre, sujets d'exposition, sélectionnés au nid à trappe. Oies Toulouse. S'adresser à Emile Robillard Lavaltrie, Ctd. Berthier, Qué. 11-10-25-10 P05

REPARATIONS.—Nous gardons toutes les pièces de rechange des machines vendues autrefois par Eug. Julien & Cie Ltée, aussi meubles, poeles, fournaies, sleighs etc. Demandez nos prix. J.-A. Gauvin & Gilbert Enrg., 1116 St-Yaller, Québec. X05-20-9-4-10

SURPLUS DE L'ARMÉE.—Bottes, jambières, molletières, chaussettes, culottes, pantalons, sacs à effets, gourdés, sous-vêtements, chemises, imperméables, paletots huilés, couvertures et draps de lit, couteaux, couvertures imperméables pour chevaux et voitures, selles, tentes et toiles, etc. Ecrivez pour liste des prix Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. 11-10-F 57

TABAC EN FEUILLES.—Bon tabac canadien, en feuilles à vendre. Grand rouge, 25; Connecticut, 25; Quésnel, 45; Rose quésnel, 48; Petit rouge, 30; L'argent doit accompagner toute commande. Le transport est aux frais de l'acheteur. J. A. Pilon, St-Roch de l'Achigan, Ctd. L'Assomption. P66-18-10-2-11

Tamworth et Chester Blanc.—6 cochons mâles enregistrés, primés aux grandes expositions provinciales 1923. Aussi moutons Oxford Down; Agneaux d'un an et de l'année à vendre à prix modérés. S'adresser à Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, Qué. P05-4-10-18-10

2 AUTOS CHEVROLET 4-90, modèle 1921, en très bon état, à vendre. Prix excessivement bas. Faut vendre tout de suite. Occasion comme on en rencontre rarement. S'adresser à Case 129, Le Bulletin de la Ferme, Québec. 25-10, 9-11 X05.

TERRES DEMANDEES Argent à prêter. Cultivateurs! Pour vendre ou pour emprunter son hypothèque adressez-vous au "Crédit Immobilier Franco-Canadien" 7, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Agents demandés. 27-9-4-10-P05

TERRE A VENDRE Une terre de 130 arpents en superficie dont 115 en culture et la balance en beau bois franc et 100 cordes de bois de pulpe, avec gros roulant; le tout situé à moins de 5 milles de l'église, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Raison de vente, cause de santé. Pour autres renseignements s'adresser à Cyrille Côté, Montmagny, Qué. P09-27-9-11-10

NOUS COMMERÇONS

le foin, le grain, les patates, la laine, la farine, le gru, le son, par quantité de chars seulement.

Nous vendons beaucoup au marché américain et localement. Nous vendons également beaucoup de pommes, provenance de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse.

Nous sommes agents-commissionnaires pour toutes ces choses-là.

NOTRE PRIX C'EST 5% DE COMMISSION.

S'ADRESSER A

UNIVERSAL PRODUCE EXCHANGE

85 St-Pierre, :: Québec.

NOUS ACHETONS

du bois de papier pelé et non pelé, de la latte, du bois de construction, des poteaux, dormants de chemins de fer et tout autre produit de la forêt, pour le marché local et américain.

S'adresser à

CANADIAN FOREST CORPORATION

85, St-Pierre, - Québec.

Lisez le Bulletin de la Ferme

Industri
T
Encore qu
devront réinté
On sait
troupeaux en
tres matières,
le printemps d
a bien voulu p
Elle est p
seigne le moy
peaux de ce te

Les avan
La mis

Nous av
daille, le plu
nant cette m
allons faire u
vainera de l'o
geuse si l'on v
d'où la tuber
C'est un
l'épreuve de
commandé par
infortuné qui
expériences fa
qu'un éleveur
suivant les di
peau le funes
tout à fait ex
se met en têt
contre le fléau
D'autant
blement, ave
son compensé
et par la vent
ter que le dés
seul coup n'e
peu différent
me. Au lieu
avoir à les ren
le système B
destinés à rei
mais après a
perte et les
animaux sa

Enfin, e
système de
cause la pert
cultivateurs
à toute sorte
ce n'est pas l
étant tous le
tantant les s
l'apparition
plus de la gr
dre comme t
bêtes persuas
ces soins.
l'éducation c
cation faite,
d'un mal im
résil et qui e
seulement d
victoire sur l
faite complè
cultivateur
que beaucou
Et pou
plus haut, n
sa mise en p

Industrie laitière

Tuberculose bovine

En garde, avant l'hiver!

Encore quelques semaines, et les troupeaux de laitières et autres devront réintégrer leur domicile pour l'hiver.

On sait quels ravages produit la tuberculose, surtout chez les troupeaux en stabulation. C'est pourquoi, à l'exclusion même d'autres matières, nous croyons devoir reprendre où nous l'avons laissée le printemps dernier la magnifique étude que le professeur Thériault a bien voulu préparer sur le sujet tout spécialement pour nos lecteurs.

Elle est plus d'actualité que jamais, et la partie qui va suivre enseigne le moyen le plus facile et le moins onéreux de délivrer nos troupeaux de ce terrible fléau de la tuberculose bovine.

Les avantages du système de contrôle Bang

La mise en application dans certains pays

Nous avons examiné dans notre dernière étude un côté de la médaille; le plus mauvais le moins encourageant. Aujourd'hui, retournant cette médaille sur son vrai sens, son sens le plus attrayant nous allons faire un second examen, et, j'en suis sûr, cet examen nous convaincra de l'opportunité d'adopter cette méthode tout à fait avantageuse si l'on veut de par son initiative privée se faire un troupeau sain d'où la tuberculose aura été classée impitoyablement.

C'est un système d'une efficacité reconnue après avoir essayé l'épreuve de l'expérience par le professeur Bang lui-même, il a été recommandé par lui comme étant d'un très grand secours pour l'éleveur infortuné qui a affaire à la tuberculose. Et d'après les nombreuses expériences faites à ce sujet, on en est arrivé à la conclusion pratique qu'un éleveur ou un cultivateur dans des conditions ordinaires et en suivant les directions de la lettre extirpe complètement de son troupeau le funeste mal en trois ans, quoique, dans certaines circonstances tout à fait exceptionnelles, il faille de six à huit ans. Mais, quand on se met en tête d'obtenir un résultat final et une victoire incontestée contre le fléau, qu'est-ce que ces quelques années?

D'autant plus que se travail d'extirpation se fait presque insensiblement, avec très peu de dépenses, puisque les déboursés du début sont compensés par l'élevage des sujets provenant des vaches atteintes, et par la vente même de ses animaux malades aux abattoirs sans compter que le désarroi causé par l'élévation subit de plusieurs bêtes d'un seul coup n'est pas à craindre ici. La tenue de la ferme est quelque peu différente, mais les affaires marchent normalement tout de même. Au lieu d'avoir à perdre d'un coup 40 ou 50% de ses vaches pour avoir à les remplacer par de nouvelles, le cultivateur qui met à exécution le système Bang voit à chaque saison des nouveaux sujets d'élevage destinés à remplacer ses vaches vouées il est vrai à une mort certaine, mais après avoir donné des revenus suffisants pour couvrir leur propre perte et les dépenses occasionnées par leur éloignement des autres animaux sains.

Enfin, et ceci mérite d'être signalé: en mettant en pratique ce système de contrôle le cultivateur prend contact avec l'individu qui cause la perte de ses vaches et apprend à le connaître. Combien de cultivateurs en effet, attribuent le dépérissement de leurs bêtes laitières à toute sorte de malaises ou maladies aux noms parfois baroques, quand ce n'est pas la faute des esprits malins ou des "jeteux de sorts"? En étant tous les jours en contact avec des animaux tuberculeux, en constatant les symptômes généraux ou particuliers qui accompagnent l'apparition ou la marche de la maladie, on se convaincra de plus en plus de la gravité du terrible mal, les précautions viendront à se prendre comme toutes seules, parce que la vue des ravages causés chez ses bêtes persuadera le cultivateur de la nécessité de ces précautions et de ces soins. C'est donc dire que ce dernier avantage est du côté de l'éducation du cultivateur d'un appoint précieux. Car, une fois l'éducation faite, une fois nos amis bien convaincus que nous ne parlons pas d'un mal imaginaire, d'un mal pris dans les livres, mais bien d'un mal réel et qui exerce ses ravages dans leurs troupeaux mêmes et non pas seulement dans les troupeaux des fermiers Européens ou asiatiques la victoire sur le fléau est assurée. Mais cette éducation n'est pas encore faite complètement et la mise en application du système Bang par un cultivateur d'une paroisse fera certainement plus à ce point de vue que beaucoup de conférences.

Et pour démontrer d'avantage l'efficacité du système préconisé plus haut, nous allons maintenant rapporter quelques faits concernant sa mise en pratique dans les différents pays.

Aux Etats-Unis et au Canada des éleveurs ont réussi dans relativement peu de temps à se former des troupeaux parfaitement sains par cette méthode. Ainsi à la station de l'état du Wisconsin, on a commencé en 1896 à mettre ce système en pratique. On avait alors sur la ferme, d'après l'épreuve à la tuberculine sept vaches tuberculeuses et dix-huit vaches saines. En 1899, trois ans après le troupeau comprenait 27 vaches toutes parfaitement saines provenant, en majeure partie des vaches tuberculeuses, dont on s'est débarrassé à mesure qu'elles avaient payé les pertes qu'elles devaient entraîner à leur propriétaire.

La station expérimentale de l'Etat de New-York en 1901 avait 13 vaches en santé et 17 tuberculeuses; quoique des incendies aient fait perdre cinq vaches du troupeau, en 1905 le troupeau comprenait 36 vaches dont 6 tuberculeuses. Ces dernières ont été abattues; et il est resté 30 vaches saines pour former le troupeau.

Le travail entrepris par l'Université de l'Illinois dans ce sens est encore plus concluant. Je résume les tableaux et données rapportés par Parker (City Milk supply, pp. 54-55).

En 1906, la ferme avait un troupeau de vaches de 44 têtes. 34 de ces 44 ont été tuberculines et 13 ont réagi. Le système de Bang a été mis en pratique et en 1909, sur 78 vaches on en a tuberculiné 67 et 4 ont réagi; enfin—je saute des chiffres rapportés dans le tableau et qui marquent d'année en année une amélioration constante de l'état sanitaire du troupeau—enfin, dis-je, en 1912, sur 81 vaches—des 95 formant le troupeau passées à la tuberculine, 4 seulement étaient trouvées tuberculeuses.

De plus, on a dressé des calculs très précis sur les dépenses et la valeur des vaches mises en quarantaine et vendues pour la boucherie. Ces vaches sont estimées à des prix variant de \$100 à \$200. Voici les conclusions de ces calculs.

Valeur des vaches.....	\$ 3,050.00
Obtenu pour la viande.....	568.37
Récolte provenant de la vente du lait de ces vaches.....	2,198.30
Valeur des descendants.....	1,670.00

Ce qui fait un total de dépenses de \$3,050 et une somme globale de revenus de \$4,436.67—Différence de \$1,386.37, comme recette.

Comme l'on voit, le travail de cette université n'a pas seulement porté sur l'efficacité du système mais sur les avantages au point de vue économique et financier qu'il procure.

Pour finir, je me permettrai de rappeler que le système de contrôle Bang peut se mettre en pratique de diverses façons. Soit en effet, que les cultivateurs travaillent chacun sur sa ferme à l'extirpation du mal, soit que l'on fasse la lutte en coopération, du moment que le but est atteint, peu importe la manière, et le chemin par lequel on y arrive.

Au Danemark, où le système Bang est très en vogue, on a formé des associations de cultivateurs avec des étables coopératives, pour ainsi dire, où les animaux malades sont mis collectivement en quarantaine. Ce système a l'avantage de diminuer considérablement les dépenses d'exploitation des troupeaux tuberculeux. On a essayé ce système pareillement aux Etats-Unis mais, là il n'a pas donné les résultats qu'il donne au Danemark; aussi, chacun aime mieux travailler chez soi et pour son propre compte.

En Angleterre, pareillement, Savage a décrit une manière de mettre le système Bang en vigueur à Birmingham, ville relativement peu considérable. En peu de mots: la ville fournit aux éleveurs, ou cultivateurs, la tuberculine et le médecin vétérinaire pour faire l'épreuve deux fois par an. Le cultivateur, de son côté, désinfecte son étable et sépare les animaux malades de son troupeau. Les vaches saines sont marquées d'une marque spéciale et celle qui sont atteintes de momonites tuberculeuses sont tuées. Les autorités municipales donnent quatre fois par année un certificat aux propriétaires de troupeaux sains et garde une liste que tout le monde peut consulter, de leurs fermes. De cette manière conclut l'auteur plusieurs troupeaux sains ont été formés et plusieurs autres sont en bonne voie de formation.

Comme on le voit, il y a bien des manières de faire fonctionner le système; soit qu'on le fasse individuellement ou en coopération, soit que l'état ou la municipalité prêtent leur concours, ça revient au même, pourvu, que le but soit atteint et il le sera avec un travail sérieux et la ferme résolution d'enrayer le fléau en le chassant pour jamais de son troupeau Laitier.

Voilà donc résumés en quelques pages, les inconvénients, les avantages, les résultats de même que la nature du système de contrôle Bang. On a pu voir son côté économique par les chiffres donnés de même que son efficacité. Puissent nos gens, comptant plutôt sur leur initiative personnelles que sur les efforts de l'état, se convaincre de la nécessité de mettre en branle un système simple et économique qui ne demande qu'un peu de patience et de temps pour donner des résultats tout à fait sûrs et surprenants.

Il faut se débarrasser de la tuberculose Bovine et ce par les moyens efficaces que nous avons à notre disposition.

J.-E.-P. Thériault, B. A.; B.S.A.,

Professeur de Bactériologie.

Actualités avicoles

Construction de poulaillers

Question.—Auriez-vous l'obligeance de me dire le montant approximatif de matériaux nécessaires à la construction d'un poulailler de quinze pieds carrés, pour 40 ou 50 poules ? Je vois par ci par là de ces poulaillers froids. Je désire m'en construire un après les récoltes, mais en attendant si j'avais une idée des matériaux nécessaires je les ferais préparer tout de suite. C'est pourquoi une réponse immédiate à ma question me rendrait bien service.

Xyste, L. St-Luc.

Réponse.—Si vous construisez d'après les plans que fournit le département de l'agriculture vous pouvez vous servir de la liste suivante pour vous procurer les matériaux voulus. Dans une prochaine édition nous vous donnerons tous les détails de la construction, avec gravures les illustrant.

Liste approximative de matériaux pour un poulailler de 50 poules

4 soles	longueur: 15 pds 3.. x 6.....	90 pieds
6 lambourdes	" 15 " 2.. x 6.....	90 "
3 pièces-appui	" 15 " 2.. x 5.....	25 "
170. colombages.....	2.. x 3.....	84 "
3 poteaux d'appui.....	3.. x 3.....	30 "
6 chevrons	longueur: 18 pds 2.. x 5.....	90 "
5 juchoirs	" 6 " 3.. x 2.....	90 "
2 pièces	" 6 " 2.. x 2.....	4 "
Planches brutes pour plancher.....		540 "
Planches bouvetées, couvertures, contour et plate-formes.....		625 "
Papier à couverture (pieds carrés).....		325 "
Papier goudronné (pieds carrés).....		250 "
Tôle pour cadres en coton et avant de juchoirs : 9 vgs carrés.		



Vous ne savez pas pourquoi la poule s'empresse de chanter après avoir pondu ? ...

... C'est pour annoncer qu'elle a de la marchandise à vendre.

Faites de même : annoncez vos produits dans "Le Bulletin de la Ferme", et ils trouveront toujours un haut prix, tout comme les œufs frais.

La préparation des abeilles à l'hiver

Quand on prépare les abeilles pour l'hiver ce n'est pas seulement pour les faire survivre à l'hiver mais aussi pour qu'elles donnent beaucoup de miel l'année suivante.

Si les abeilles ne récoltent pas assez de miel en automne pour élever une bonne quantité de couvain, il faudra avoir recours au nourrissage ; c'est dire qu'il faudra leur donner une partie de sucre dans une partie d'eau ou de miel dilué. On réunira ensemble les colonies qui sont faibles, celles qui couvrent moins de six cadres. On peut aussi rassembler deux colonies faibles et les hiverner dans une seule ruche, si cette ruche est divisée par une cloison en planches bien jointes. Cette dernière méthode fournit à l'apiculteur des reines de surplus au commencement de la saison suivante.

Une fois que l'on a une bonne population de jeunes abeilles il faut ensuite s'assurer que chaque colonie a des provisions suffisantes pour qu'elle puisse non seulement vivre tout l'hiver mais aussi pendant les premières phases du printemps, jusqu'à ce que la provision de pollen et de nectar arrive, lui permettant de se développer rapidement. Les

provisions fournies doivent être de la meilleure qualité possible ; il ne faut pas donner de miel malsain, qui contient un gros pourcentage de matières solides. Si les provisions naturelles manquent, il faudra donner un sirop composé de deux parties du meilleur sucre granulé dans une partie d'eau. Ce sirop étant mis dans la ruche en dernier lieu sera consommé le premier, et comme il se décompose en gaz et en eau, il prévient l'accumulation de matières solides dans les intestins. Les colonies mises dans des ruches Langstroth à dix cadres doivent peser au moins soixante livres sans leurs couvercles, avant d'être mises en cave pour l'hiver, et celles qui sont hivernées dehors doivent peser au moins soixante-dix livres.

Il est essentiel que les ruches soient protégées contre le froid, car le froid non seulement retarde la consommation des provisions mais conserve également l'énergie des abeilles.

Les colonies qui doivent être mises en cave sont généralement laissées sur leurs supports d'été jusqu'à leur dernier vol de nettoyage qui se produit généralement dans la deuxième ou la troisième semaine de novembre.

Tous les préparatifs de l'apiculteur doivent tendre au même but avoir des colonies bien peuplées au printemps.

Vieux temps, Vieilles choses

"Les petites choses de notre Histoire"

Cent seize premiers événements au Canada

Cent seize, c'est exactement le nombre de chapitres que contient le nouveau livre de l'infatigable chercheur qu'est M. Pierre-Georges Roy, de Lévis. Le volume, intitulé : "Les petites choses de notre histoire", contient 303 pages et est le cinquième de la série. Chaque titre des cent seize chapitres commence par **Le premier** ou **La Première**, les **Premiers** ou **Les Premières**, selon le cas, et se termine par **Au Canada** : **La première messe au Canada**, **Le premier mariage au Canada**, et ainsi de suite.

Enumérons les cent seize titres de ce très intéressant ouvrage. Il y en a pour tous les goûts.

Bien se rappeler que chaque ligne doit commencer par **Le premier** ou **la première** et finir par **au Canada**.

AU CANADA

- Le Premier.....
- Etablissement français en Amérique.
- Médecin au Canada.
- Historien.
- Jubilé publié.
- Mariage.
- Patron du Canada.
- Nègre au Canada.
- Arpenteur.
- Hôpital.
- Conseil de la Nouvelle-France.
- Jésuite mort.
- Charlatan.
- Cabaret.
- Maître-chirurgien.
- Miracle de Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Drame canadien.
- Collège classique.
- Orgue.
- Etablissement des files de la Madeleine.
- Intendant de la Nouvelle-France.
- Etablissement de la dîme.
- Recensement.
- Bal.
- Navire océanique construit.
- Essai de francisation des Sauvages.
- Etablissement du tiers-ordre.
- Symbole des Canadiens-Français.
- Mode d'éclairage.
- Chapitre érigé.
- Relève scientifique du St-Laurent.
- Sucre d'érable.
- Catéchisme.
- Compositeur de musique canadien.
- Jésuite canadien-français.
- Janséniste.
- Commandant à la côte du Labrador.
- Asile d'aliénés.
- Chevalier de St-Jean de Latran.
- Vaisseau de guerre construit.
- Poète canadien-français.
- Docteur en théologie canadien-français.
- Missionnaire canadien en France.
- Hospice d'enfants trouvés au Canada.
- Canadien-Français incarcéré à la Bastille.
- Bureau des douanes.
- Cimetière protestant.
- Prêtre acadien.
- Peintre canadien élève des grands maîtres.
- Almanach.
- Prince de sang royal.
- Parlement canadien.
- Procès pour haute trahison.
- Nom de l'île du Prince-Edouard.
- Millionnaire canadien-français.
- Journal canadien-français.
- Creusage du lac St-Pierre.
- Chemin de fer.
- Choix de la feuille d'érable comme emblème.

Eclairage au gaz.
Oblat canadien.
Couvent de religieuses au Manitoba.

Les premiers...

Avocats au Canada.
Protestants chez les Abénakis.
Frères des Ecoles Chrétiennes.
Bureaux d'enregistrement de Québec.
Membres du Conseil Souverain.

La première...

Messe au Canada.
Tentative de colonisation.
Mention du nom de Québec.
Bataille entre Français et Iroquois.
Eglise.
Ecole.
"Prise d'habit".
Baronnie créée.
Charrue.
Condamnation au "cheval de bois".
Famille canadienne.
Représentation dramatique.
Ursuline canadienne.
Religieuse huronne.
Excommunication nominative.
Officialité.
Visite pastorale.
Officialité.
Paroisse érigée.
Eglise consacrée.
Brasserie.
Ecole de marine.
Ecole de marine.
Monnaie de carte.
Expédition par terre à la baie d'Hudson.
Baronne sauvagesse.
Imprimerie.
Pompe à incendie.
Bibliothèque publique.
Apparition du système de jury.
Eglise protestante.
Loi du pilotage pour le Saint-Laurent.
Société de secours mutuel.
Caisse Ecclésiastique.
Maison de la Trinité.
Canadienne du Nord-Ouest.
Assurance contre le feu.
Ecole de sourds-muets.
Société St-Jean-Baptiste.
La première devise : Nos Institutions, votre langue et nos lois.
Retraite ecclésiastique.
Province ecclésiastique.

UNE GRANDE OFFRE AUX HERNEUX

5,000 personnes qui souffrent de la hernie recevront Plapao à l'essai et livre de M. Stuart sur la hernie absolument gratis

La merveille du jour—que des milliers de victimes emploient à l'heure actuelle. Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART ont obtenu la médaille d'or à Rome et le grand prix à Paris. Prenez la résolution de mettre de côté votre vieux bandage à torture. Cessez de vous miner la santé avec ces bandes d'acier et de caoutchouc. Les PLAPAO-PADS sont doux comme du velours, faciles à poser et coûtent bon marché. Ni courroies, boucles ou ressorts attachés. Faites demander dès aujourd'hui PLAPAO D'ESSAI GRATUIT. Nous croyons au vieux adage, "ne craignez jamais de mettre vos articles à l'essai"; donc n'envoyez pas d'argent—simplement vos nom et adresse, à: PLAPAO LABORATORIES, 2677 Stuart Bldg, St-Louis, Mo. E-U

Souffleur à Paille "CHAMPION"
(Patenté au Canada et aux Etats-Unis)
S'adaptant à tous les genres de battues en usage.

Circulars descriptives sur demande.
Agents demandés dans les endroits non représentés; commission libérale; de préférence des cultivateurs représentant dans d'autres compagnies.

WILFRID OUELLETTE & CIE,
MANUFACTURIERS
Ste-Scholastique, - - - - - Qué.

Lisez le Bulletin de la Ferme

Conco

De l'Ass

Démonstra à Sherbro

geron, si

REG

- 1.—Un endos et labour soi
- 2.—La planche cours dev largeur qu ches, pour
- 3.—La profondeur vra être de
- 4.—Après que seront fixé ter sur le der les co nière; soit etc., etc.
- 5.—L'attributio des lopin vance, se sur le te du concou
- 6.—Tous les cor le terrain, octobre, r er à 9 h terminé le cises.
- 7.—Il ne sera sillons à l eun instru premiers
- 8.—Il est égale les sillons instrumen texte de labourer,
- 9.—Les roulett dans la c dessous d
- 10.—Le même co toutes le donne d
- 11.—Les concour dans tou indifféren lants ou
- 12.—Il ne sera rents lab chevaux ou les de
- 13.—Classe spé leurs cou chement harnais) concurrenté pendr ront à l'
- 14.—Classe VI : tivateurs propre 1 En culti fils ou so conduire teurs ou ja condu com, gr publique rir dans
- (a) L'étendu sera déte ne devra
- (b) Les prix qualité
- (c) Chaque propre e sillons li
- (d) La prof sera de 6
- (e) Après q seront fi concurr terrain à
- 15.—La décisio personn nière, es
- 16.—L'Associat des prix janvier
- 17.—La distri classes se fera

Concours Provincial de Labour

Sous les auspices

De l'Association des Laboureurs du Québec

Démonstrations de tracteurs et de machines agricoles à Sherbrooke Est, sur la ferme de M. Gédéon Bergeron, située sur le bord de la rivière St-François

Les 9, 10 et 11 Octobre 1923

REGLEMENTS

- Un endos et deux demi-planes de labour sont requis.
- La planche proprement dite du concours devra représenter la même largeur que les deux demi-planes, pour chaque concurrent.
- La profondeur moyenne du sillon devra être de 5 1/2 à 6 1/2 pouces.
- Après que les piquets d'alignement seront fixés, personne ne devra rester sur le terrain à labourer, ni aider les concurrents d'aucune manière, soit en guidant leurs chevaux etc., etc.
- L'attribution à chaque concurrent, des lopins de terre, divisés à l'avance, se fera par le tirage au sort sur le terrain même, les matins du concours.
- Tous les concurrents devront être sur le terrain, à 8 hrs. a. m. les 10 et 11 octobre, afin d'être prêts à labourer à 9 hrs et tous devront avoir terminé leur travail pour 4 hrs précises.
- Il ne sera pas permis de tracer des sillons à la main, ni d'employer aucun instrument, sauf pour les trois premiers tours.
- Il est également défendu de déplacer les sillons, soit à la main ou avec un instrument quelconque, sous prétexte de nivellement du terrain à labourer, etc.
- Les roulettes ne seront tolérées que dans la classe 3 des "garçons au-dessous de 17 ans."
- Le même concurrent peut entrer dans toutes les classes auxquelles lui donne droit le programme.
- Les concurrents pourront, à leur gré, dans toutes les classes, employer indifféremment des coutres roulants ou droits.
- Il ne sera pas permis aux concurrents labourant avec deux ou trois chevaux d'en ôter un pour tirer le ou les derniers sillons.
- Classe spéciale A : Pour les meilleurs couples de chevaux et harnachement; l'attelage (chevaux et harnais) devra être la propriété du concurrent. Le concours sera jugé pendant que les laboureurs seront à l'œuvre.
- Classe VI : Pour cette classe, les cultivateurs peuvent employer leur propre tracteur ou l'emprunter. En cultivateur de bonne foi, son fils ou son homme à gages peuvent conduire le tracteur. Les cultivateurs ou autres personnes ayant déjà conduit un tracteur pour une compagnie à des démonstrations publiques, ne pourront concourir dans cette classe.
 - L'étendue du terrain à labourer sera déterminée par les juges mais ne devra pas dépasser un arpent.
 - Les prix seront accordés selon la qualité du labour.
 - Chaque tracteur devra tracer son propre endos et finir ses derniers sillons lui-même.
 - La profondeur moyenne du labour sera de 6 à 7 pouces.
 - Après que les piquets d'alignement seront fixés, personne autre que les concurrents ne seront admis sur le terrain à labourer.
- La décision des juges sera finale et personne ne devra, en aucune manière, essayer de les influencer.
- L'Association se sera pas responsable des prix non réclamés après le 1er janvier 1924.
- La distribution des prix, dans les classes qui ne seront pas remplies, se fera à la discrétion des juges.

- Des prix spéciaux seront accordés selon le mérite.
- Voir le feuillet spécial concernant les démonstrations faites par les manufacturiers d'instruments aratoires.
- L'Association s'engage à servir gratuitement, sur le champ, le diner (aux concurrents seulement) les deux jours que durera le concours.
- Chaque concurrent devra fournir les jalons (piquets) nécessaires à ses alignements.
- Les directeurs de l'Association seront sur le terrain pendant toute la durée des épreuves, afin de voir à ce que tous les concurrents observent bien les règlements de ce concours et les concurrents de mauvaise foi seront mis hors-concours.

AVIS IMPORTANT : L'Association entend par charrue simple celle à un seul versoir à coupe carrée avec coutre sans autre attachement. Les charrues écossaises ou imitations sont prohibées, sauf dans la classe quatre (4).

Programme et liste de prix

1er JOUR, le 9 octobre

- Installation des machines agricoles des diverses compagnies.
- Division des lopins de terre devant être assignés aux concurrents.

2ème JOUR, le 10 octobre

CLASSE I

(ouverte à tous avec charrues simples, à coupe carrée)

1er prix.....	\$75.00
2me prix.....	60.00
3me prix.....	50.00
4me prix.....	45.00
5me prix.....	40.00
6me prix.....	35.00
7me prix.....	30.00
8me prix.....	25.00
9me prix.....	20.00
10me prix.....	15.00
11me prix.....	10.00
12me prix.....	5.00
13me prix.....	5.00
14me prix.....	5.00
15me prix.....	5.00

CLASSE II

(garçons au-dessous de 20 ans)

1er prix.....	\$60.00
2me prix.....	50.00
3me prix.....	40.00
4me prix.....	30.00
5me prix.....	20.00
6me prix.....	10.00

CLASSE III

(garçons au-dessous de 17 ans)

1er prix.....	\$60.00
2me prix.....	50.00
3me prix.....	40.00
4me prix.....	30.00
5me prix.....	20.00
6me prix.....	10.00

3ième JOUR, le 11 octobre

CLASSE IV

(ouverte à tous, avec charrues écossaises, à coupes, ou imitations)

1er prix.....	\$75.00
2me prix.....	60.00
3me prix.....	50.00
4me prix.....	40.00

5me prix.....	30.00
6me prix.....	20.00
7me prix.....	15.00
8me prix.....	10.00
9me prix.....	5.00
10me prix.....	5.00

CLASSE V

(charrues à 2 versoirs, avec 2 ou 3 chevaux)

1er prix.....	\$60.00
2me prix.....	50.00
3me prix.....	35.00
4me prix.....	20.00
5me prix.....	15.00

CLASSE VI

(concours de labour avec tracteurs conduits par des cultivateurs)

1er prix.....	\$50.00
2me prix.....	40.00
3me prix.....	30.00
4me prix.....	20.00
5me prix.....	10.00
6me prix.....	5.00

Le 11 octobre au soir, à 6 1/2 hrs, précises clôture du concours de labour par un grand banquet, gracieusement offert à "L'Association des Laboureurs de Québec" par la ville de Sherbrooke, à la suite duquel se feront la proclamation des prix gagnés dans les classes régulières du concours et la distribution des prix spéciaux par les généreux donateurs ou représentants. Ce banquet sera donné dans la grande salle publique de l'Hôtel-de-ville, rue Wellington. L'Honorable Jos.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture, adressera la parole aux laboureurs, ainsi que plusieurs autres orateurs qui seront spécialement invités.

CLASSES SPECIALES

- Pour le meilleur attelage (chevaux et harnais) 1er prix, 25 minots d'avoine "Bannière" enregistrée offerts par la Coopérative Fédérée de Québec, Ste-Rosalie, été de Bagot; 2ème prix, \$15.00; 3ème prix, \$10.00; 4ème prix \$5.00.
- Pour le meilleur labour de tout le concours. Coupe offerte par l'Hon. Jos.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture, Québec.
- Pour le meilleur endos fait par n'importe lequel des concurrents de toutes les classes. Médaille d'or offerte par M. J.-A. McClary, Président de l'Association et Surintendant de la ferme expérimentale de Lennoxville.
- Pour la planche de labour la mieux finie de toutes les classes. Prix de \$20.00 en argent offert par M. F.-N. McCrea, M. P., Sherbrooke.
- Pour la meilleure planche de labour faite par les garçons au-dessous de 20 ans (classe II). Coupe offerte par M. E.-W. Tobin, M. P., Bromptonville, Richmond.
- Pour le laboureur le plus âgé ayant gagné un prix dans une des classes du concours. Prix de \$10.00 en argent offert par l'Honorable Jacob Nicol, Trésorier-provincial.
- Pour le meilleur endos fait par les charrues à deux versoirs (classe V). Prix de \$10.00 en argent offert par l'Hon. Jacob Nicol, Trésorier-provincial.
- Pour la meilleure planche de labour faite par les garçons au-dessous de 17 ans (classe III). Prix de \$10.00 en or offert par M. Moise O'Bready, M.P.P., Sherbrooke.
- Pour le plus jeune laboureur ayant gagné un prix dans une des classes du concours. Prix de \$25.00 en argent offert par "L'Association des Laboureurs de Sherbrooke".
- Pour le labour le mieux proportionné de tout le concours, en ce que concerne la largeur, la profondeur et l'inclinaison du guéret (sillon). Prix de \$10.00 en or offert par M. Le-Ph-Roy, Chef du Service de la Grande Culture, Ministère de l'Agriculture, Québec.
- Pour le plus jeune concurrent ayant pris part au concours. Prix de \$10.00 en argent offert par la Cie P.-T. Légaré, Québec.
- Pour la planche de labour la mieux finie par les charrues à deux versoirs (classe V). Prix de \$15.00 en argent offert par "L'Association Agricole des Cantons de l'Est."
- Pour la planche de labour la mieux

- finie par les garçons au-dessous de 20 et 17 ans (classe II et III). Prix de \$15.00 en argent offert par "L'Association des Laboureurs de Sherbrooke".
- Pour le meilleur endos fait par les garçons au-dessous de 20 et 17 ans (classe II et III). Prix de \$10.00 en argent offert par "L'Association des Laboureurs de Sherbrooke".
 - Pour la meilleure planche de labour faite avec tracteur (classe VI) par un des concurrents du comté de Sherbrooke. Prix de \$10.00 en argent offert par "L'Association Agricole des Cantons de l'Est".

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous les laboureurs qui désirent prendre part à ce concours que, dans le but de les accommoder davantage, "L'Association Agricole des Cantons de l'Est" (E.-T.-A.-A.) a bien voulu mettre gratuitement à leur disposition le terrain et les bâtisses servant à son exposition annuelle, de même que fournir gratuitement tout le foin et la paille qui seront nécessaires pour les chevaux des concurrents, pendant toute la durée du concours.

Le terrain de l'exposition est situé dans la ville de Sherbrooke même et de là 20 à 25 minutes de marche (au pas) sont suffisantes pour se rendre au terrain du concours; c'est donc dire que l'accommodation que nous pouvons offrir cette année aux laboureurs est de toute première classe.

Les concurrents qui désirent louer, sur place, des paires de chevaux pour prendre part à ce concours, pourront le faire en s'adressant, le plus tôt possible, à M. W.-G. MacDougall ou M. Romuald Belzile, agronomes du comté de Sherbrooke, demeurant à Lennoxville.

PENSION :—Pour accommoder ceux qui suivront les démonstrations, un restaurateur ambulans servira sur le terrain des repas à des prix raisonnables.

INSCRIPTION :—Toute inscription à ce concours devra être faite sur le talon, faisant partie du programme, qui devra être adressé, après avoir été convenablement rempli, et accompagné de droit d'entrée, au Secrétaire, avant le 5 octobre. (Prière de bien prendre en note qu'aucune entrée ne sera acceptée après cette date).

Le Bureau de Direction de l'Association des Laboureurs de Québec a décidé de percevoir un droit d'entrée d'une piastre (\$1.00) pour chaque concurrent dans chacune des classes, y compris la classe spéciale "A" (pour le meilleur attelage, chevaux et harnais). On peut cependant concourir gratuitement dans les classes spéciales "B", "C", "D", "E", "F", "G", "H", "I", "J", "K", "L", "M", "N", et "O".

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. LEO BROWN,

Secrétaire de l'Association,

Ministère de l'Agriculture,

Parlement, QUEBEC.



LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration

88, Côte de la Montagne

Revue publiée par un comité de techniciens.

Imprimée par "Le Soleil", Ltée.

Tél. 4297 - Case Postale 129

Le président du C. P. R., M. Beatty répond aux attaques du "Star", dans ses articles "The Whisper of death" ou "Le murmure de la mort"

Nous publions ci-dessous le texte de la réponse du président Beatty aux articles du "Star", de Montréal, mettant en cause le Pacifique Canadien.

A Monsieur l'Editeur,
Le "Star", Montréal.

Cher monsieur :

Une série d'articles publiés dans le "Star" de Montréal, sous le titre de "The Whisper of Death" (Le murmure de la mort), et tout spécialement celui du 7 août dernier, concernant les concessions de terres de la compagnie du Pacifique Canadien dans l'Ouest du Canada, a attiré l'attention des administrateurs de cette compagnie. En leur nom, je profite du fait qu'on a mentionné la compagnie, pour nier toute relation entre cette dernière et les articles en question, et pour corriger les nombreuses inexactitudes qui apparaissent clairement dans l'article ci-dessus mentionné, particulièrement dans l'affirmation que la compagnie offre des terres à des prix prohibitifs qui ont pour effet de décourager l'immigration et la colonisation.

Cependant, je tiens à remercier le "Star" de ce qu'il donne crédit à la compagnie des services qu'elle a rendus au Canada, en le faisant connaître au-dehors, en peuplant l'Ouest de colons désirables et en effectuant le transport par terre et par eau d'une manière apparemment satisfaisante pour le public voyageur.

Néanmoins, profitant de l'occasion que nous donne le "Star", j'estime à propos de mettre le public au courant de ce que le chemin de fer du Pacifique Canadien a fait et fait actuellement pour attirer les émigrants dans ce pays, et pour développer la plus grande industrie du Canada : l'agriculture. S'il s'en trouve qui croient que le Pacifique Canadien a demandé et demande encore des prix élevés pour ses terres arables, l'examen des chiffres officiels suivants à ce sujet devrait sans aucun doute faire disparaître une telle erreur.

Jusqu'à la fin de juin 1923, le chemin de fer du Pacifique Canadien a disposé de 18,194,737 d'acres de terres arables, pour lesquels un prix moyen de \$7.87 par acre a été perçu. Durant la même période, la compagnie a, de sa propre initiative, assuré l'établissement d'au-delà de 100,000 fermiers dans l'Ouest canadien.

En comparant les prix auxquels des terres de même qualité que celles de la compagnie ont été vendues, il est manifeste que les prix exigés par cette dernière sont très bas et nullement prohibitifs. Le prix moyen pour la vente de terres non-irriguées, en 1922, fut de \$15.06 par acre.

De plus amples recherches faites en vue de connaître les dépenses encourues par la compagnie pour la colonisation de l'Ouest, jettent une plus grande lumière sur son activité.

Jusqu'au 30 juin de l'année courante, les dépenses de la compagnie pour l'établissement de systèmes d'irrigation, pour l'installation de fermes modernes et préparées pour le premier occupant, pour des prêts aux colons leur permettant d'élever des bâtiments, de se procurer du bétail, etc., pour expositions agricoles, pour le développement de l'élevage, et d'autres façons, pour l'octroi de terres et l'aide à l'agriculture au Canada, s'élèvent à la somme de \$64,646,000. Une comparaison des dépenses faites par le gouvernement dans le même but nous montre qu'elles sont fort inférieures à celles de la compagnie. Ceux qui sont au courant de l'immigration savent très bien que la compagnie a toujours été de l'avant dans tout mouvement qui tendait à augmenter l'immigration dans notre pays et qu'elle a maintes et maintes fois poussé le gouvernement à supprimer les obstacles et à ouvrir plus grandes les portes. La politique de la compagnie a été d'encourager la venue de travailleurs et de producteurs de toute nationalité désirable, mais surtout ceux du Royaume-Uni, du nord de l'Europe, et des Etats-Unis.

Tout en cherchant de préférence à vendre ses propres terres à des colons désirables et à établir dans ce but leurs avantages, la compagnie a cependant aidé de son mieux le colon à se procurer des terres privées ou autres. Les rapports des agents de la compagnie ne sont pas basés sur le nombre de ventes de terrains lui appartenant, mais sur le nombre des colons qu'ils ont persuadés de venir s'établir au Canada.

Les termes de la mise en vente de ces terres démontrent clairement l'intention sincère et vraie de la compagnie de stimuler l'immigration. Durant nombre d'années, des terres ont été mises en vente, payables en versements égaux dans un délai de dix années. Ce délai fut plus tard porté à vingt ans, et, en définitive, cette année, on l'a étendu à trente-cinq ans. Ce sont là les ventes dites "ventes par amortissement"; elles n'exigent qu'un dépôt initial de 7% du prix total; aucun paiement n'est ensuite requis pendant deux années; alors, la balance est répartie, sur une période de trente-quatre années, en de faibles montants annuels portant à la fois sur un capital et sur un intérêt qui diminuent d'année en année jusqu'à paiement total. Aucune autre compagnie au Canada, me dit-on, n'offre de tels avantages aux colons.

Il est évident que de telles conditions ne peuvent être une source d'aucun tort malencontreux pour le colon, puisque après avoir fait un dépôt de \$210. sur l'achat d'un quart de section (160 acres), il n'a que des paiements annuels de \$200. à faire.

Pour le recrutement et le transport de colons d'outre-mer, la compagnie maintient une organisation considérable et coûteuse en Angleterre et en Europe; elle a des bureaux à Londres, Glasgow, Bruxelles, La Haye, Copenhague, Chris-

LA LOI DE LA CHASSE

§ 2.—Des prohibitions

II.—Castor, Vison, Loutre, Martre, Pékane, Lièvre, Ours, Rat Musqué, etc.

2312. 1o. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre :

a. Le castor et la loutre entre le premier jour d'avril d'une année et le quizième jour de décembre de la même année ;

b. Le vison, la martre, le pékan, le chat sauvage, la mouffette (bête puante) et tout autre animal à fourrure dont il n'est pas fait exception dans le présent article, entre le premier jour d'avril d'une année et le premier jour de novembre de la même année ; le rat musqué entre le premier jour de mai d'une année et le quizième jour de mars de l'année suivante. Cependant il sera permis de chasser le rat musqué, du premier novembre d'une année jusqu'au premier jour de juin de l'année suivante, dans cette partie de la province située au nord de la latitude cinquantième.

c. Le renard, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de novembre de la même année ;

d. Le lièvre, entre le premier jour de février d'une année et le quizième jour d'octobre de la même année, et l'ours, entre le premier jour de juillet d'une année et le vingtième jour d'août de la même année.

2o La pénalité pour infraction au présent article est de :

Pour le castor : \$10.00 au moins et \$20.00 au plus, par tête ;

Pour le renard noir ou argenté : \$50.00 au moins et \$100.00 au plus, par tête ;

Pour le renard croisé : \$10.00 au moins et \$25.00 au plus, par tête ;

Pour la loutre : \$10.00 au moins et \$25.00 au plus, par tête ;

Pour le lièvre : \$1.00 au moins et \$3.00 au plus, par tête ;

Pour le vison, la martre, le pékan, les autres espèces de renard qui ne sont pas mentionnées plus haut, le chat sauvage, la mouffette (ou bête puante), le rat musqué l'ours et les autres animaux à fourrure dont il n'est pas fait exception dans le présent article : \$2.00 au moins et \$5.00 au plus, par tête ;

3o Dans tous les cas, le délinquant est sujet au paiement des frais ; et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, il est passible d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois ; et dans le cas d'une troisième infraction ou de toute autre récidive, il est passible des amendes et de l'emprisonnement, à la fois, mentionnés dans le présent article.

tiana, Varsovie, Bucarest, Vienne, Prague, etc.; son travail se poursuit au moyen d'une campagne active de publicité et l'emploi libéral de conférenciers, de vues cinématographiques, d'expositions, et d'autres moyens de publicité, tous soumis à la réglementation des gouvernements des pays intéressés.

Une organisation semblable existe aux Etats-Unis, au Canada, dans tous les principaux centres de l'Ouest, il y a des bureaux dirigés par des représentants compétents, qui ont pour fonction de recevoir les nouveaux arrivés et de les aider le plus possible à choisir leurs terres et à s'y établir avec succès.

Sans cette publicité intensive et cette organisation, il y aurait; peu ou pas d'immigration au Canada. Car, en fait, celle-ci dépend directement de la vente des terres, puisque c'est le produit de ces ventes qui sert à défrayer le coût de notre organisation de recrutement.

Des groupes d'Européens sont dirigés et reçus à leur arrivée par des agents de colonisation compétents.

C'est à la compagnie qu'il faut attribuer l'arrivée de 7,000 moissonneurs de Grande-Bretagne; c'est encore grâce à elle que, le printemps dernier, 1,000 ouvriers de ferme ont été amenés dans l'Ouest; de concert avec l'Armée du Salut et autres semblables organisations, elle pourvoit à la demande d'aide domestique.

Un examen des faits ci-dessus devrait, je pense, prouver que la compagnie n'a été ni parcimonieuse dans l'octroi de ses fonds d'immigration, ni gênante pour ceux qui devaient en disposer; elle n'a pas non plus l'intention de l'être dans l'avenir. Comme le "Star", le Pacifique Canadien croit que le plus grand besoin actuel du Canada, c'est une plus grande immigration.

Le "Star" s'abstient de dire si l'emploi du mot "main-mise" comprend ou non une compensation. Si oui, qu'il me suffise de dire que les terres de la compagnie sont à vendre à un prix raisonnable à quiconque veut les utiliser à des fins de colonisation; si non, pas n'est besoin de répondre, à moins qu'une politique de confiscation ne soit adoptée au Canada, — politique qui ne répondrait pas aux aspirations d'un gouvernement ou des habitants d'un Dominion britannique.

Bien à vous,

E.-W. BEATTY, président.

DÉTRESSE APRÈS LES REPAS.

Elle souffrit jusqu'au jour où elle fit l'essai des "Fruit-a-tives"

Pourquoi "Fruit-a-tives" remet-elle les gens sur pied après qu'ils ont souffert pendant des années.

Tout simplement parce que "Fruit-a-tives" est entièrement différent de tous les autres médicaments du monde. Il est tiré du jus des fruits et de toniques par un procédé secret connu seulement de la compagnie des Fruit-a-tives. Madame Arthur Boucher, 805 rue Cartier, de Montréal, souffrit pendant des années de dyspepsie, de douleurs après les repas, de gaz et de maux de tête. Elle vit des médecins qui ne purent lui procurer aucun soulagement. Elle déclara: "Une amie me conseilla de prendre des "Fruit-a-tives". J'en pris, maintenant je suis bien portante, forte et vigoureuse."

50c la boîte, 8 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y.

4o. Nonobstant toute disposition à ce contraire, le ministre peut, en tout temps, faire chasser ou faire prendre le castor, pour le bénéfice de la couronne, dans les endroits où le castor peut faire des dommages en éclusant les lacs et les rivières et en inondant les terrains avoisinants.

Toutefois le ministre peut, aux conditions qu'il détermine, accorder au propriétaire de l'île d'Anticosti, un permis pour tuer un nombre de castors suffisant pour obvier aux dommages susdits et au surpeuplement.

(A suivre)

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION

364 rue Université, Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, Québec
et Washington, D. C.

Section

Voici recueil de jeune agric Albert. N vigoureux, sainte foi

Aux p Ginevra, e ses précieux tiver son t

Toute québécoise quitter le p emporté p entendrez l soc tenace tance. Vo bord d'un combats, à

C'est l campagne, cherchez à un peu de s fier et résol

"Lutt Celui

Vous vail de son d'un bout le sous-sol,

vers les rég âme vibre cœur le flo presque sa pages, et d le chantr

Mais r au long de Leur p fleurs de la

Roses s venir", vou nous dites s nit du lieu

Ne crai vigilants"

N'est-c lire et, mie

La cuis

Pour

Pelez des p en bandes lor spécial à légu huit minutes, Saupoudrez d immédiatement

Beuf récl

Prenez votr de 1 1/2 sur 1/2 nir dans la l'oignon éanim pour une livr mence à jaun boeuf, du sel, naigre. On j pétril haché.

Croquettes

Pommes de bouillante sa sécher deux j trois œufs, lor mettez refroid

Chez-nous
Section féminine Le Foyer, L'Ecole

Un bon et joli livre

Voici le mot qui s'échappe des lèvres lorsqu'on a lu le charmant recueil de vers "Les Epis de Blé" que nous présente Joseph Harvey, jeune agriculteur-défricheur de la Saskatchewan, district de Prince-Albert. Nous disons que c'est un bon livre, car ces poèmes, jeunes et vigoureux, nous poussent invinciblement vers le patriotisme, vers la sainte foi chrétienne, vers Dieu, l'Auteur de tout bien.

Aux premières pages, le poète converse avec sa grande Amie, Ginevra, et lui offre sa reconnaissance émue de lui avoir permis, par ses précieux encouragements et par l'hospitalité de sa "Page", de cultiver son talent et de nous le faire pressentir.

Toute la simple mais touchante histoire de ce fils de la patrie québécoise se déroulera ensuite devant vous. Vous le verrez, enfant, quitter le pays des érables qui abritaient son berceau, vous le suivrez emporté par la rafale, jusqu'aux plaines lointaines de l'Ouest, et vous entendrez les éclats de sa hache de défricheur et le grincement de son soc tenace qui ouvre la terre nouvelle pour lui demander sa subsistance. Vous entrez dans le modeste "shack" qu'il se construit au bord d'un lac limpide et vous vous associez à ses espérances, à ses combats, à ses victoires.

C'est à vous surtout qu'il s'adresse, à vous, mes jeunes amis de la campagne, qui suivez comme lui le sentier agricole, qui tous les jours cherchez à découvrir le secret de la glèbe mystérieuse pour lui dérober un peu de ses trésors latents, un peu "d'épis de blé". Il vous dit, calme, fier et résolu: "Attaquons" et:

"Luttons!... Oui, seul est fort dans la vie, est seul grand, Celui qui sait vouloir toujours et sans relâche."

Vous vous intéresserez peut-être davantage au persévérant travail de son esprit pénétrant. Pendant que ses pas agiles le promènent d'un bout à l'autre de son champ, que ses regards fouillent le sol et le sous-sol, sa pensée s'élève à des hauteurs majestueuses, elle s'élance vers les régions éthérées des astres lumineux et des espaces infinis, son âme vibre à tous les grands enthousiasmes. Eh, las de garder en son cœur le flot de ses réflexions profondes, il s'empare d'un crayon et, presque sans autre guide qu'une noble inspiration, il trace sur des pages, et des pages ces vers admirables qui nous font tant aimer et le chanter et "son pur idéal et son rêve enchanté".

Mais ne l'aimiez-vous pas aussi dans ces fleurs jolies qu'il cueille au long de ses sillons et qu'il nous présente en souriant.

Leur parfum est doux et pur, leur charme est délicat comme ces fleurs de la prairie qu'elles représentent.

Roses sauvages, "vous avez un peu de son âme", violette du "souvenir", vous recueillez son premier regret, beau lys des champs, vous nous dites sa candeur, blanc muguet, bleu myosotis, sa main vous réunit du lieu le plus gracieux, un jeune amour.

Ne craignez rien, acceptez les églantines, il en a écarté les "dards vigilants". Il saurait d'ailleurs en guérir la blessure.

N'est-ce pas que voilà un bon et joli livre que, tous, vous voudrez lire et, mieux, posséder?

Agar.

La cuisine canadienne

Pommes de terre frite

Pelez des pommes de terre, coupez-les en bandes longues ou avec un couteau spécial à légumes et faites cuire sept ou huit minutes, dans la friture bouillante. Saupoudrez d'un peu de sel fin et servez immédiatement.

Beuf réchauffé sauce lyonnaise

Prenez votre bœuf, coupez en tranches de 1 1/2 sur 1/2 pouce de large faites revenir dans la poêle dans du beurre, de l'oignon émincé (3 ou 4 selon la grosseur pour une livre de bœuf, lorsqu'il commence à jaunir ajoutez les tranches de bœuf, du sel, du poivre, un filet de vinaigre. On peut y ajouter aussi du persil haché.

Croquettes de pommes de terre

Pommes de terre cuites dans l'eau bouillante salée, égouttez et laissez sécher deux minutes, ajoutez deux ou trois œufs, lorsqu'elles seront bien liées, mettez refroidir. Au moment de vous

en servir, façonnez vos croquettes, passez-les dans l'œuf battu, dans la panure et faites cuire dans la friture bouillante. Egouttez et dressez sur un plat.

Croquettes de bœuf, sauce brune

Mettez dans le moulin à viande, un ou deux oignons que vous ferez revenir ensuite au beurre dans une poêle ajoutez le bœuf haché, sel et poivre, 1 œuf, un peu de sauce brune et lorsque tout est bien lié mettez refroidir. Formez les croquettes, passez-les dans l'œuf battu et la panure, et faites cuire dans la friture, bouillante. Servez sur un plat, en couronne avec un peu de sauce brune.



GRATIS Ce moulin à viande ou 200 autres primes. Demandez 30 articles à 10c. ou 12 images à 25c. Quand vendus retournez \$3.00. Ou nous l'enversons sur réception de \$1.50 par poste payé. Catalogue de 1200 nouveautés et \$5. de recettes gratis. Adressez à ALLEN NOUVEAUTES, Saint-Zacharie, C64 Beauce Qué.



Le meilleur des tue-mouches 10c le paquet, chez tous les Pharmaciens, Epiciers et Marchands Généraux.

Carottes au lard

1 oignon, 4 à 6 carottes, 4 pommes de terre, 1/2 lb de lard salé ou fumé. Faire cuire le lard à l'eau bouillante 10 ou 15 minutes. Gratter les carottes les laver. Mettre dans la casserole les morceaux de saindoux ou de graisse de roti, faire revenir les carottes coupées en quartiers, ajouter une tasse d'eau chaude et couper le lard en tranches minces. Hachez l'oignon fin et assaisonner. Couvrir la casserole et laisser cuire sur un feu doux pendant 2.30. Une heure avant de servir, mettre les pommes de terre coupées en rondelles. On peut mélanger d'autres légumes aux carottes et aux pommes de terre: céleri, chou, etc.

Les conseils de la ménagère

Le dedans d'une pelure de banane peut servir à coller les morceaux d'ivoire brisé.

Pour préserver les tapis des mites y saupoudrer du gros sel, et les arroser une fois la semaine, avant de les balayer.

Au lieu de mettre vos épingles à linge dans un sac mettez-les dans un panier à raiens et avec un morceau de broche, faites un crochet par lequel vous pourrez le suspendre sur la corde, en avant de vous lorsque vous étendez votre linge.

Professeurs et Amateurs de Musique

La place pour acheter: Musique Classique, Moderne, Populaire et Religieuse, et Toute la Musique Française. C'est chez

RAOUL VENNAT

642 St-Denis, Montréal

Catalogue envoyé sur demande



CONTRE LES COLIQUES, LES CRAMPES, LE CHOLÉRA, ET LES DIARRHÉES D'ÉTÉ ETC. Employez en Toute Confiance L'EXTRAIT DE VIN DE GINGEMBRE. Avec un flacon de cet extrait qui vous sera expédié, poste payé, sur réception de 35 cents vous ferez 6 chopines de délicieux vin de gingembre. **Gratis** Notre catalogue de 84 pages contenant plus de 300 illustrations vous sera adressé gratuitement sur demande. Faites-le venir. **Leduc & Leduc, Limitée** 422, NOTRE-DAME OUEST MONTREAL

Une tache de graisse sur une carquette peut s'enlever en la frottant vivement avec un linge mouillé de chloroforme.

Servez-vous d'un morceau de velours pour nettoyer les souliers de satin noir. Il enlèvera les taches et rendra le satin aussi beau, qu'un liquide à base d'alcool ou du chloroforme.

Quand vous faites de petites boutonnières sur un linge fin, frottez avec de la colle à photographie à l'envers de votre étoffe pour lui donner plus de consistance et cela ne détériorera pas votre matériel.



GRATIS

Magnifique SERVICE en argent

VALEUR \$6.00

donné gratis avec le

CAFE WINDSOR

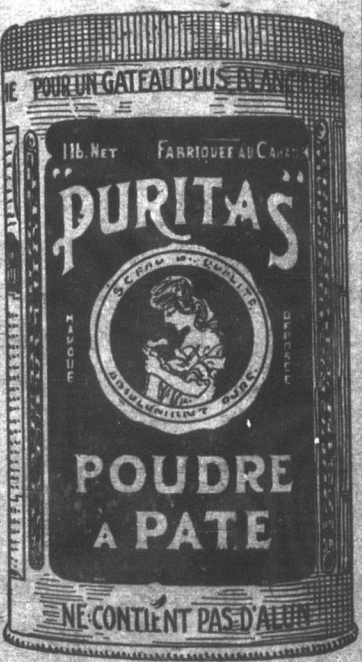
GARANTI PUR

Demandez-le à votre épicer

GLOBE TEA Co. 309 NOTRE-DAME OUEST MONTREAL

Tél. Main 5036.

GARANTIE LA MEILLEURE QU'IL SOIT POSSIBLE DE PRODUIRE



ESSAYEZ-LA

1,000 recettes de cuisine à qui les demande à Puritas Limitée 175 rue St-Dominique Québec.

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Lavole, avocats du Barreau de Québec.

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

QUESTION DE BORNES.—(Rép. à J. O. P.)—Q. Un cultivateur a acheté une propriété d'une succession. Son voisin lui demande de reculer une clôture existant au même endroit depuis plus de 30 ans, sous prétexte que ce cultivateur empiétait de 8 pieds chez lui. Pour avoir la paix, et sur vue d'un procès-verbal paraissant donner raison à son voisin, notre correspondant recula sa clôture de huit pieds.

On nous demande si un propriétaire peut être forcé de déplacer une clôture existant depuis plus de trente ans. Le cultivateur en question est-il obligé de payer une partie du coût du procès-verbal que l'on a fait faire spécialement pour lui prouver son empiètement?

R. Les décisions constantes des tribunaux ont été à l'effet que la prescription, en fait de bornage, pouvait courir, si l'existence de clôtures au même endroit depuis plus de trente ans pouvait être clairement établie. Il s'ensuit donc que nous croyons très clair le droit d'un propriétaire de s'opposer à toute revendication d'un terrain dont il a joui comme propriétaire, pendant plus de trente ans, lorsqu'il existe des clôtures sur ce terrain depuis un égal espace de temps.

Dans les circonstances, légalement parlant, notre correspondant a eu tort de déplacer ses clôtures, car il était à l'abri de toute action en bornage, mais nous ne croyons tout de même pas qu'il soit non plus légalement obligé de payer le coût du procès-verbal qu'on lui a produit, pour la bonne raison qu'il ne pouvait être tenu des frais de bornage.

ECOLE INDEPENDANTE.—(Rép. à A. C.)—Q. Une institutrice enseigne, dans une école indépendante aux élèves d'un arrondissement dont la population est trop réduite pour posséder une école sous le contrôle des commissaires de la commission scolaire de la paroisse.

Les contribuables de cet arrondissement ont-ils le droit de refuser le paiement de leurs taxes scolaires, sous prétexte qu'ils payent un salaire à une institutrice indépendante qui se dévoue à l'instruction de leurs enfants?

R. Il n'y a aucun doute qu'un contribuable ne peut, dans les circonstances, refuser le paiement de ses taxes scolaires. S'il le fait, il s'expose à des pénalités certaines. Lorsqu'il arrive que des Commissaires d'écoles refusent pour des raisons sérieuses la création d'une école dans un arrondissement, les contribuables doivent en prendre leur parti, et envoyer leurs enfants à l'école la plus proche. S'ils ne le font pas ou qu'ils choisissent une institutrice privée pour leurs enfants, ils ne sont pas de ce fait exemptés du paiement des taxes scolaires. En effet, même dans le cas où des contribuables n'ont pas d'enfants du tout, il leur faut tout de même payer leurs taxes scolaires.

ENGAGEMENT D'UNE INSTITUTRICE.—(Rép. à D. H.)—Q. Le président des commissaires d'une municipalité scolaire a été autorisé par la commission à engager les institutrices nécessaires. En fait, il retient les services d'une institutrice pour enseigner dans une école située tout près de la résidence de cette dernière, et il contracta cet engagement en présence de plusieurs témoins. Maintenant, ce même président des commissaires refuse de donner à l'institutrice qu'il a ainsi engagée, l'école qu'il lui avait désignée, mais il lui en offre une autre avec un salaire plus élevé.

L'institutrice en question a-t-elle le droit d'exiger l'école pour laquelle elle a été engagée?

R. En vertu de l'article 2712 du Code scolaire, l'engagement des institutrices, pour avoir force de loi, doit se faire par

écrit en vertu d'une résolution adoptée par la Commission scolaire. Dans le présent cas, l'engagement s'est fait de bouche, et, conséquemment, il faudra l'aveu du président des commissaires pour baser une réclamation sérieuse. S'il n'existe pas de résolution de la part de la commission scolaire à ce sujet, il est pour nous douteux qu'il puisse exister un autre recours que celui qui pourrait être exercé contre le président des commissaires personnellement. Les formalités légales nous paraissent en effet devoir être suivies rigoureusement.

DOMMAGES AUX ANIMAUX.—(Réponse à A. P.)—Q. J'éleve une certaine quantité de volailles sur ma propriété. L'année dernière, le chien du voisin est venu étrangler chez nous plusieurs de nos poules. J'ai averti le maître de l'animal des dommages qu'il nous avait causés, et il m'a promis de tuer son chien, mais il n'en a rien fait. Les dommages se sont répétés depuis cette date, et je constate que notre voisin ne veut prendre aucun moyen de les faire cesser. Puis-je réclamer tous les dommages qui m'ont été causés depuis plus d'un an?

R. Il n'y a aucun doute sur le droit de notre correspondant de réclamer de son voisin le paiement de tous les dommages qui lui sont survenus par le fait des animaux de son voisin. Notons, en passant, qu'il y a prescription pour tous les dommages antérieurs à deux ans de la date à laquelle l'action sera prise.

La responsabilité du propriétaire du chien, dans le présent cas, est basée sur l'article 1055 du Code Civil. Voici d'ailleurs la teneur de cet article:
Article 1055 C. C. "Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fut égaré ou échappé"

RESPONSABILITE DU SECRETAIRE-TRESORIER.—(Rép. à A. P.)—Q.

Je suis secrétaire-trésorier de la commission scolaire de X., mais comme je demeure hors de la municipalité, j'ai un assistant-secrétaire qui me remplace dans cette municipalité; même cette année, il a fait la perception complète de toutes les sommes dues à la Commission scolaire. Cette dernière fait ses dépôts au département d'épargne de la banque locale à son propre nom, par l'intermédiaire de mon assistant, or, dans le cours de juillet dernier, les vérificateurs ont trouvé un déficit d'une trentaine de piastres. La Commission instruite de ce fait ordonna un examen plus attentif de tous les documents susceptibles d'éclaircir la question, et, au cours des nouvelles investigations, on trouva qu'une certaine somme supérieure à celle qui manque, est entrée comme dépôt dans le livret de banque de la Commission intéressée, mais que cette somme n'avait pas été additionnée aux autres montants. L'assistant-secrétaire prétend qu'il a bien fait le dépôt en question, tandis que le gérant de la banque soutient le contraire. Comme la Commission scolaire m'oblige à parfaire le montant, et que je n'ai personnellement pas touché un sou des finances de la Commission, ai-je un recours légal, et contre qui?

R. Dans un cas semblable nous conseillerions à notre correspondant de réclamer la somme qu'il aura dû payer, à son assistant-secrétaire, lequel pourra à son tour s'adresser à la banque où il déposait les fonds de la Commission scolaire. Si le substitut du secrétaire-trésorier en question peut établir qu'il a fait le dépôt et que, d'autre part, le livret de banque mentionne un tel dépôt accompagné probablement des initiales de celui qui l'a reçu, il y a grande chance que la banque en question soit forcée de reconnaître le dépôt et de le créditer.

Moteurs, Tracteurs et Automobiles

L'esprit saxon.

Because horses have been crowded off the road by motor driven vehicles is no reason why automobile drivers should cease to use horse sense.

* * *

He tried to cross the railroad track
Before the rushing train:
They put the pieces in a sack—
But couldn't find the brain.

(Une revue ontarienne.)

Le tournant de la mort.—Les citations ci-dessus ne nous semblent pas manquer d'à propos au lendemain du tragique accident qui vient de coûter la vie à deux personnes, à l'endroit appelé "Le tournant de la mort" (Death Corner) à Deschambault, sur la route Québec-Mont-réal.

Les deux victimes, mari et femme, sont américaines. L'an dernier, à la même époque, deux autres américains perdaient aussi la vie dans un accident d'auto analogue. Nos lecteurs qui passeraient par là sont donc instamment priés de ralentir et d'avoir l'œil ouvert dès qu'ils apercevront l'affiche où on lit en grosses lettres, surplombées d'une tête de mort, les mots **Death Corner** (Coin, ou tournant, de la mort).

Ce n'est pas pour rien que les autorités font placer des affiches aux endroits dangereux des routes. Que l'on en tienne donc compte. Il ne nous semble pas inutile, non plus d'analyser brièvement l'accident. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, cette analyse pourra sans doute servir, dans les circonstances analogues, à plus d'un chauffeur novice.

Madame Henri Lefebvre de Deschambault, dont la demeure est située à quelques pas du pont de la rivière Lachevrotière où a eu lieu le drame, dont elle a suivi les très courtes mais bien tragiques péripéties, témoigne comme suit: Elle était en face de chez elle quand elle vit une machine américaine qui filait dans la direction de Grondines. C'était un Buick 5 passagers, portant une licence du New-Jersey, avec le numéro 272-275. Il y avait deux personnes dans l'auto, un homme et une femme, et c'était la femme qui conduisait. La voiture allait à une vitesse d'environ vingt à vingt-cinq milles à l'heure. Il y a tout lieu de croire, cependant, que le brusque tournant de la route fit faire une fausse manœuvre. Le mouvement qu'elle imprimait prima à la roue la machine à droite, sur le garde-fou. Le choc ne fut pas très violent et le bras résista. Mais on tourna immédiatement la roue en sens inverse et l'auto qui avait encore beaucoup d'élan enfonça les tuyaux en fer du garde-fou gauche. En un clin d'œil, la machine avec ses deux occupants sauta en bas du pont et s'écrasa au fond de la rivière sur un lit de roches. Il y a là une hauteur d'environ dix-huit pieds. L'homme fut projeté à quelque distance et la femme resta prise sous le volant.

L'homme avait été tué instantanément et la femme mourut quelques instants après avoir frappé les roches, sans avoir repris connaissance. Les cadavres des deux victimes étaient horriblement mutilés. Quand on les retira de la rivière, qui était à sec à cet endroit, des lambeaux de chairs restèrent accrochés aux débris de la machine ou sur les angles durs des pierres.

Quelques jours auparavant un accident absolument identique avait lieu à St-Georges de Beauce. Un auto sauta du pont dans la rivière Famine, faisant une chute de 30 pieds, avec le résultat qu'une femme, Mde Joly, fut tuée instantanément et quatre personnes gravement blessées.

Puisse le récit de ces tristes catastrophes rendre plus circonspects les trop nombreux chauffeurs qui manquent encore de prudence, surtout lorsqu'ils parcourent des routes qu'ils ne connaissent pas.

Bien entendu nous n'entendons nullement blâmer les malheureuses victimes de ces tragiques accidents, qui paraissent avoir usé de prudence au moins ordinaire, et dont les familles ont toutes nos sympathies. En rappelant le fait nous voulons seulement induire les automobilistes à exercer plus de prudence encore, toujours et partout.

Chauffeur.

LES PREVOYANTS DU CANADA

FONDS DE PENSION ET CAISSE DE RETRAITE

Actif du Fonds de Pension, 30 juin 1923 \$3,118,380.60

Leurs rentes sont les meilleures

ANTONI LESAGE Gérant Général

Siège social: Québec - - 126, rue St-Pierre

Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice La Patrie.

LA

Est la s

Entière

S'instal

Aucun l
croch

Est exer
disper

Les com
vons
tuelle,
1er no

Les fl

Obten

Culti
vous pr
F. A. B
l'Ouest
N'oul
les son
\$33.00 l

Afin
mentair
Pulpe
Dema
Nous
tions.

COO

LA FOURNAISE QU'IL VOUS FAUT

"LA FOURNAISE SUPREME"

Est la seule pareille.

Entièrement démontable.

S'installe comme un poêle.

Aucun boulonnage, rivetage ou crochets à poser.

Est exempt de tout tuyautage dispendieux.

Les commandes que nous pouvons prendre à l'heure actuelle, sont pour livraison le 1er novembre.

Donne une chaleur saine.

Est faite pour durer.

Le dôme, le foyer et le cendrier internes sont en fonte solide.

Est l'ennemie des caves humides.

Chauffe tous les appartements à égale température.

L'air chauffé est celui déjà tiède de la maison, non un air glacé, venant du dehors.



Les flèches blanches indiquent l'air froid ; les flèches noires indiquent l'air chaud.
SECURITE, ECONOMIE, CONFORT, DUREE.

Voilà ce que vous procure "LA FOURNAISE SUPREME"

Obtenez tous les renseignements nécessaires, sans vous engager en aucune façon, en remplissant le blanc ci-dessous et en l'envoyant par la poste à l'adresse indiquée.

Cultivateurs, profitez de l'occasion qui vous est offerte de vous procurer les criblures de blé, au prix de \$26.00 la tonne, F. A. B. Montréal, avec avantage du taux de fret direct de l'Ouest à destination.
 N'oubliez pas que les criblures de blé sont plus riches que les son et gru, lesquels se vendent actuellement \$30.00 et \$33.00 la tonne.

Afin de parer à la rareté et au coût élevé des engrais alimentaires, nous nous sommes assurés de quelques chars de Pulpe de Betterave.
 Demandez nos prix sans tarder.
 Nous sommes sûrs que vous serez satisfaits de nos conditions.

LA FONDERIE SUPREME,
 Pont-Rouge, Portneuf.

Veuillez S. V. P. m'adresser votre brochure et autres informations sur la fournaise suprême.

NOM.....

ADRESSE:.....

COMMANDEZ A

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

4

4

4

LE MARCHÉ | PRIX PAYÉS | THE MARKET

Les prix suivants sont ceux obtenus par la Coopérative Fédérée de Québec (Dépt. des Consignations). Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres expéditeurs de cette société durant la semaine finissant le samedi précédant la date de publication du Bulletin. Les frais de transport sont à la charge de l'expéditeur.

The following are furnished by the Quebec Federated Cooperative. They are the prices obtained for and paid to the members of this Society during the week ending the Saturday previous to the date of the present issue. Transportation fees charged to the shipper.

SEMAINE FINISSANT LE 29 SEPTEMBRE 1923

WEEK ENDING SEPTEMBER 29th 1923

BEURRE, FROMAGE

ANIMAUX ABATTUS

BEURRE	BUTTER	FROMAGE	CHEESE
Pasteurisé Spéc.— <i>Pasteurized</i>	37 $\frac{3}{8}$ c lb	Blanc	White
Pasteurisé No 1.— <i>Past.</i>		Spécial	22 $\frac{1}{2}$ c lb
No 1	37 $\frac{3}{8}$ c	No 1	22 $\frac{1}{4}$ c
No 2	36 $\frac{3}{8}$ c	No 2	21 $\frac{3}{4}$ c
No 3	35 $\frac{3}{8}$ c		
Beurre de Ferme	Dairy Butter	Coloré	Coloured
Boîtes de 56 lbs solide.— <i>Boxes of 56 lbs solid.</i>			
No 1	28c	Spécial	22 $\frac{3}{4}$ c lb
No 2	27c	No 1	22 $\frac{1}{2}$ c
No 3	25c	No 2	22c

Tous les envois de beurre et de fromage doivent être adressés à 63, RUE WILLIAM

AGNEAUX	LAMBS	VEAUX	DRESSED CALVES
Jusqu'à 45 lbs:	45 à 60 lbs.	Engraisés au lait.	Milk fed.
Choix	21c	No 1	14c lb
No 1	18c	No 2	12c
No 2	17c	No 3	10 $\frac{1}{2}$ c
No 3	15c	No 3	9 $\frac{1}{2}$ c
MOUTONS	SHEEP	PORCS FRAIS	FRESH PORK
1 an, pesant moins de 60 lbs.		No 1, 99 à 140 lbs	13c lb
Choix	10c	No 2, 140 à 175 lbs	12c
No 1	9c	No 3, 175 à 225 lbs	11c
No 2	8c		

Les expéditions d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue ST-PAUL-EST, Montréal.

ANIMAUX VIVANTS

PRODUITS DIVERS

Vendus par chars complets seulement. Sold in carload lots only.

BOUVILLONS	STEEERS	AGNEAUX	SPRINGS LAMBS	ŒUFS	EGGS	PLUMES DE VOLAILLES		
Extra choix— <i>Selected</i>	6 $\frac{1}{2}$ c lb	Doivent peser au moins 70 lbs. Must weigh at least 70 lbs.	Choix	Strictement frais	0 39 doz.	Plumes de Poules		
Choix— <i>Choice</i>	5 $\frac{1}{2}$ c	No 1	10 $\frac{1}{2}$ c la lb	Strictly new laid	0 31c	de Canards No 1		
No 1	5 $\frac{1}{4}$ c	No 2	9 $\frac{1}{2}$ c	No 1		No 2		
No 2	5 $\frac{1}{8}$ c	No 3	8 $\frac{1}{2}$ c	FEVES	BEANS	Oies		
No 3	4 $\frac{1}{2}$ c	MOUTONS	SHEEP	Blanches	No 1	No 1		
No 4	3 $\frac{1}{2}$ c	No 1	5c lb	White	No 2	No 2		
No 5	2 $\frac{1}{2}$ c	No 2	4 $\frac{1}{2}$ c	No 1				
VACHES	COWS	No 3	4c	No 2				
Extra choix— <i>Selected</i>	5 c lb	No 4	3 $\frac{1}{2}$ c	MIEL	HONEY	LAINES		
Choix— <i>Choice</i>	4 $\frac{1}{2}$ c	PORCS VIVANTS	LIVE HOGS	No 1	Blanc	Lavée— <i>Washed</i>		
No 1	4 c	Porcs à bacon (choix)	160 à 210 lbs.	No 2	Ambré	No 1		
No 2	3 c	Select Bacon Hogs	10.45	No 3	Brun	No 2		
No 3	2 $\frac{1}{2}$ c	Porcs à étal	120 à 160 lbs.					
No 4	2 c	Shop Hogs	9 $\frac{1}{2}$ c	SUCRE D'ERABLE	MAPLE SUGAR	Non lavée— <i>Unwashed</i>		
No 5	1 $\frac{1}{2}$ c	Porc épais	160 à 210 lbs.	No 1	Pains	No 1		
		Thick-Smooth Hogs	9 $\frac{1}{2}$ c	No 2	Gros	No 2		
		Porcs lourds	210 à 260 lbs.	No 3	1 lb. pains	No 3		
		Heavies	8 $\frac{1}{2}$ c					
		Extra lourds	plus de 260 lbs.					
		Extra heavies	over					
		Porcs légers	moins de 120 lbs.					
		Lights & Feeders	less than					
		Mauvaise qualité	tous poids					
		Roughs	all weights					
		Truies No 1	moins de 350 lbs.					
		Sows No. 1	under					
		Truies No 2	plus de 350 lbs.					
		Sows No. 2	more than					
		Stag	5 $\frac{1}{2}$ c					
		Adressez vos animaux vivants à Coopérative Fédérée de Québec, Mtl Stock Yard, Pte St-Charles Mtl.						
		POULETS	BROILERS	SIROP D'ERABLE	MAPLE SYRUP	PEAUX	HIDES	
		Pas moins de 2 lbs. chacun		En canistres de 1/2 ou 1 gallon impérial	In cans of 1/2 or 1 gallon (imperial)	Peaux de bœufs (moins de 47 lbs)	8 $\frac{1}{2}$ c lb	
		Choix	32c la lb	No 1	\$2.05 gall.	Beef hides (plus de 47 lbs)	6c lb	
		No 1	27c	No 2	1.90	Bulls hides (Heavy)	5c lb	
		No 2	22c	No 3	1.70	Peaux d'agneaux 40c chacune.		
		POULES VIVANTES	LIVE FOWLS	En barils (non retournables) de 5 gal. ou plus:	In barrels of 5 gallons or more	Peaux de veaux de champs	8 $\frac{1}{2}$ c lb	
		No 1	28c lb	No 1	\$1.80 gall.	Peaux de veaux de lait	70c à \$1.10 chacune	
		No 2	24c	No 2	1.65	Calf's skins	Peaux de chevaux \$3.00 à \$3.75 chacune.	
		No 3	21c	No 3	1.45		suivant la grandeur.	
		Vieux coqs— <i>Roosters</i>	14c				Horse hides, 3.00 to 3.75 each according to size.	
		Lapins	15c lb					
		Pigeons	25c le couple					
		Expédiez à 114 St-Paul-Est, Montréal.						

Les envois de produits divers doivent être adressés à 114 rue ST L-EST, Montréal

<p>BEURRE</p> <p>La transformation du lait en fromage paie plus présentement que sa fabrication en beurre.</p>	<p>FROMAGE</p> <p>Patrons fabricants, faites du fromage, surtout le coloré, et expédiez-le à la coopérative.</p>
<p>Coopérative Fédérée de Québec, 63, rue William, Montréal.</p>	

RI

La march... cette semai... Une quar... été expédié... ces dernier... aussi été a... marché amé... plus forte en... avance de l... été enregist... Comme l... ques expédi... de beurre... Avec la dem... que les derni... pour d'ici

Le march... moins actif... d'environ 1/2... Cependant... pour le fron... que le fron... donc de fabr... prix est plus... Le march... à opérer sur... actuels et l... peu dans c... cents boîtes... ché américa... Comme le... rables que l... le marché d'... peu plus tra... cile de prév... à quelques

Durant to... un marché... sont mainte... Il s'est fait... derniers, su... produit une... américain, c... tion des qu... Les œufs s... demande. I... teurs d'expé... de cette ma... sur le march... obtient un

SUCRE
Le march... subi de chan... Les demand... Cependant... niens, quelqu... ricin, mais l... transaction... Peu de d... vente du si

Aucun ch... fèves... D'ici la no... la difficulté... sont rares, c... fermes. Les... velle récolte... pour expédit... Egalement... marché aux... nouveaux no... à un prix rai

GAI
ei
pi

REVUE DES MARCHES Du 25 sept. au 1er octobre inclusivement

Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

BEURRE

Le marché au beurre a été plus ferme cette semaine.

Une quantité d'environ 14,000 boîtes a été expédiée sur le marché anglais dans ces derniers jours. Quelques chars ont aussi été achetés pour expédition sur le marché américain. La compétition a été plus forte entre les caheteurs locaux et une avance de prix d'environ 5/8c la livre a été enregistrée.

Comme le plus grand nombre de fabricants expédient du fromage, les arrivages de beurre ont de beaucoup diminué. Avec la demande actuelle, nous prévoyons que les derniers prix devraient se maintenir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Le marché au fromage a été un peu moins actif cette semaine et une baisse d'environ 1/4c, a livre a été enregistrée.

Cependant, nous avons encore obtenu pour le fromage coloré 1/4c la livre de plus que le fromage blanc. Nous conseillons donc de fabriquer le fromage coloré dont le prix est plus avantageux dans le moment.

Le marché anglais ne semble pas disposé à opérer sur une grande échelle aux prix actuels et la demande a ralenti quelque peu dans ces derniers jours. Quelques cents boîtes ont été achetées pour le marché américain.

Comme les arrivages sont plus considérables que l'an dernier à même date et que le marché d'exportation semble devenir un peu plus tranquille, il nous est assez difficile de prévoir ce que seront les prix d'ici à quelques jours.

OEUFS

Durant toute la semaine, nous avons eu un marché aux oeufs ferme. Les prix se sont maintenus. Les arrivages diminuent. Il s'est fait peu d'exportations ces jours derniers, sur le marché anglais. Il s'est produit une légère baisse, sur le marché américain, due sans doute à l'augmentation des quantités en entrepôts.

Les oeufs strictement frais sont en bonne demande. Nous conseillons aux expéditeurs d'expédier le plus souvent possible de cette manière, les oeufs nous arrivent sur le marché plus frais et le producteur obtient un prix plus élevé.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Le marché au sucre d'érable n'a pas subi de changements de prix cette semaine. Les demandes locales sont presque nulles. Cependant, nous avons eu ces jours derniers, quelques demandes du marché américain, mais il ne semble pas s'être fait de transaction.

Peu de demandes sont faites pour la vente du sirop.

FEVES ET POIS

Aucun changement sur le marché aux fèves.

D'ici la nouvelle récolte, nous aurons de la difficulté à nous en procurer, car elles sont rares, ce qui maintient les prix très fermes. Les fèves canadiennes de la nouvelle récolte commencent à s'offrir, mais pour expédition plus tard.

Egalement aucun changement dans le marché aux pois. Quelques lots de pois nouveaux nous sont arrivés sur le marché à un prix raisonnable.

MIEL

Nous ne voyons pas de changement à enregistrer sur le marché au miel. Les mêmes prix se sont maintenus toute la semaine. Quelques petites lots de miel brun nouveau nous sont arrivés sur le marché. Les prix n'en sont pas encore fixés.

BOEUFS

Le marché a été un peu plus actif au commencement de la semaine qui vient de s'écouler.

A partir de mercredi, les ventes furent plus difficiles et il est resté plus de deux cents têtes qui n'ont pas été vendues.

Quelques ventes de bouvillons pour exportation ont été faites à \$6.25, ce qui fut le plus haut prix payé au cours de la semaine.

Nous faisons exceptions pour un ou deux bouvillons vendus individuellement et qui ont obtenu \$0.25 de plus.

Les bouvillons de bonne qualité étaient en petit nombre et les prix payés ont varié entre \$4.75 et \$5.50. Ceux de qualité commune se sont vendus de \$3.50 en montant.

Une demi-douzaine de taures bien grasses ont été vendues à \$6.00 du cent livres et celles de bonne qualité ont obtenu \$5.00.

Les vaches de bonne qualité ont réalisé \$4.25 à \$4.50 du cent livres, et celles de qualité commune, \$3.00 à \$4.00 du cent livres.

Les vaches pour le cannage ont été vendues \$1.00 du cent livres, et celles pour la charcuterie, \$1.50 à \$2.50.

Les taureaux se sont vendus un peu mieux que la semaine dernière. Ceux pour faire le boulogne ont obtenu \$2.00 à \$2.50 et ceux d'un peu meilleure qualité ont été vendus \$3.50 du cent livres.

VEAUX

Le marché des veaux a été très actif. La demande pour les veaux de lait, de bonne qualité s'est maintenue très bonne.

Les prix payés ont été un peu plus élevés que ceux de la semaine dernière. Il y a un peu de changement dans les prix pour le marché des veaux des champs. Les prix pour cette dernière catégorie se sont maintenus fermes toute la semaine.

Les veaux de lait de bonne qualité ont obtenu \$9.00 à \$10.00 du cent livres. Une vente s'est faite à \$12.00 du cent livres.

Les veaux de lait de qualité moyenne se sont vendus de \$7.00 à \$8.00 du cent livres.

Les veaux d'herbes et ceux nourris à la chaudière qui consistaient le plus grande partie des arrivages, se sont vendus de \$3.00 à \$5.00, avec un ou deux lots de veaux très légers, en bas de \$2.60 du cent livres.

AGNEAUX

Par suite d'arrivages très nombreux, nous avons eu à subir une baisse en moyenne d'une demi-cent par livre, sur toutes les qualités.

Le marché américain ayant été lui-même encombré, il s'en est suivi que nous n'avons pas eu de demandes du tout pour expédition aux Etats-Unis. Il nous a fallu écouler tout le stock sur notre marché local. Heureusement, nous avons pu nous arranger pour faire quelques expéditions sur le marché de Toronto.

Nous avons tout lieu de prévoir un marché plus ferme pour la semaine à venir.

Les prix payés pour les bons agneaux ont varié entre \$10.50 et \$11.00 du cent livres avec un lot de très bons agneaux qui ont rapporté \$11.25.

Les agneaux communs, se sont vendus \$8.00 du 100 lbs en montant.

A la fin de la semaine, les bons agneaux se vendaient un peu plus bas, soit \$9.50 à \$10.00 du cent livre.

MOUTONS

Nous n'avons observé aucun changement dans ce marché. Les prix sont restés, les mêmes, mais la demande est bonne et le marché a une tendance à la hausse.

Les achats ont été faits de \$3.00 à \$4.75 du cent livres, suivant l'âge et la qualité.

PORCS

Nous avons subi une baisse légère d'à peu près \$0.25 du cent livres, sur toutes les qualités de porcs.

Nous ne prévoyons pas d'amélioration immédiate, mais tout nous porte à croire que le marché se maintiendra à son niveau actuel au cours de la semaine prochaine.

Les chars complets de porcs non classi-

fiés, comprennent des porcs lourds, ont été payés \$9.50 à \$9.75 du cent livres.

Les porcs de poids légers formaient une grande partie des arrivages de la dernière semaine.

Les porcs classés "Select" ont été achetés au prix de \$10.35 du cent livres.

Les truies ont obtenues de \$7.00 à \$7.50 du cent livres, et dans quelques cas, \$8.00

VEAUX ABATTUS

Nous avons eu une très forte demande pour les veaux de lait abattus, de bonne qualité. Les prix sont fermes et à la hausse. Nous avons lieu de croire que ces conditions se maintiendront toute la semaine à venir.

VOLAILLES VIVANTES

Arrivages beaucoup plus nombreux. Nous avons écoulé tout notre stock, très rapidement.

Le marché acceptant subi une légère baisse de \$0.01 par livre, pour toute les classes.

Nous prévoyons un marché stationnaire pour la semaine prochaine.

Le Tabac de Qualité

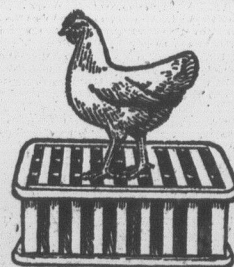
OLD CHUM

En boîtes métalliques
d'une 1/2 lb.-
et en paquets

Manufacturé par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

OEUFS

GARDONS notre marché des oeufs,
en expédiant tous ceux dont nous
pouvons disposer à



VOLAILLES

PROFITONS des fêtes juives. Les
meilleurs prix sont payés pour les
volailles et poulets bien gras.

Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal

Dépt. des Achats

Les prix suivants sont ceux auxquels vous pouvez aujourd'hui vous procurer les marchandises suivantes ; ces prix sont sujets à acceptation et à changement sans avis.

NOURRITURES POUR ANIMAUX

Farines	La tonne ou le sac	Moulée Monarch, p. engraisser....	2.85
Farine à pain "Crème de l'Ouest"...	\$ 3.30	Moulée Monarch, de luzerne très fine.....	2.25
" à pain "Castle".....	3.05	Moulée Spéciale pour les veaux, le sac de 50 lbs.....	1.25
" à pâtisserie "Crescent".....	2.85	F. A. B. Montréal.	
Sous-produits du blé		Grains alimentaires	
Son.....	\$30.00	par quantité de char et en grenier:	
Gru Rouge.....	33.00	Avoine No 2 C.W. par 34 lbs....	\$ 0.62
Gru Blanc, (middlings).....	40.00	" No 3 C.W. par 34 lbs....	.59
Moulées		" No 1 Alimentation, 34 lbs....	.58
Blé-d'Inde moulu.....	\$ 2.25	" Echantillon par 34 lbs....	.58
Blé-d'Inde cassé.....	2.25	Orge No 4, pour alimentation, par 48 lbs.....	.71
Moulée d'avoine pure.....	2.00	Orge No 3 alimentation.....	.68
Moulée d'orge pure.....	1.75	Orge à engrais.....	.64
Gruau d'avoine 90 lbs.....	3.10	Blé d'inde jaune No 2, expédition immédiate, par 56 lbs.....	1.08
Tourteaux de lin.....	2.25	Blé d'inde jaune No 3, exposition immédiate, par 56 lbs.....	1.07
Gluten Meal (25% protéine).....	37.00		
Ces prix sont pour chars complets ou mélangés de 500 sacs ou plus.			
Fret payable de Montréal.			
A ajouter \$0.15 par sac pour quantités moindres qu'un char.			
Grains Monarch, pour volailles....	2.75	F. A. B. Montréal.	
Grains Monarch, p. poulets (chick feed).....	3.25	Demandez nos prix rendus à votre station.	
Moulée Monarch, p. développer les poulets.....	3.05	Taux de fret spécial de Montréal à votre station.	
Moulée Monarch, p. activer la ponte	2.95	Communiquez avec nous, pour derniers prix du marché, livré à votre station.	
Moulée Monarch, p. développer les volailles.....	2.85		

MARCHANDISES DIVERSES

Melasse pour animaux, legal.....	24c	Gasoline	
Broche Barbelée		White Rose, le gallon.....	\$0.29
Rouléaux de 80 perches, le rouleau		Sterling, le gallon.....	.27
2 pointes par 5 pes.....	4.00	Pétrole	
4 " " 5 ".....	4.35	National, le gallon.....	\$0.24
4 " " 6 ".....	4.60	Silver, le gallon.....	.20
Taxe et fret payés rendus à votre station			
MORUE SALÉE très blanche white nape		Plumes de poulés No 1, en sacs de 10, 15 et 25 lbs, désinfectées et séchées à la vapeur, la lb.....	\$0.18
En barils de 200 ou en caisse de 150 lbs. 1/2c en plus, quantités moindres.		* Laine	
No 1 petite.....	5 1/2c la lb.	Lavée No 1, la lb.....	\$0.35
" moyenne.....	6 1/2c "	Laine non lavée No 1, la lb.....	.29
" grosse.....	7c "	Laine cardée No 1, la lb.....	.55
SAUMON DE GASPÉ en conserves		2 1/4% de taxe, en plus.	
Caisse de 4 doz. de btes d'une livre	\$15.50		
F.A.B. Montréal, Québec Trois-Rivières			

PROVISIONS POUR LA MAISON

Beurre		* Lard salé	
Pasteurisé en pains d'une lb. \$0.39c la lb		(Barils de 200 lbs)	
Pasteurisé en solide.....	38 1/2 "	Gras de dos 30 à 40 morceaux... \$41.00	
No 1 (Choix) en pains d'une lb. 38 "		" 40 à 50.....	39.00
No 1 (Choix) en solide.....	37 1/2 "	Gras d'épaule 25 à 35 morceaux... 36.00	
Fromage		(Barils de 100 lbs)	
Fromage blanc et coloré en meules d'environ 25 lbs, 4 par bte. 24c la lb.		Gras de dos 40 à 50 morceaux... 20.00	
Oeufs		Viande fumée	
Strictement frais par caisses de 30 douzaines.....	la douz. .41	Jambon (Fesse) 10 à 15 lbs.. \$0.30 la lb	
(caisses comprises)		" 15 à 20 lbs....	.28 "
Sucre d'érable pur		" (Rolls) 3 à 6 lbs....	.24 "
En pains d'une lb.....	.24 la lb.	Bacon (Flanc).....	.27 "
En pains de 2 à 5 lbs.....	.23 "	Jambon cuit (carré).....	.42 "
* Fèves		Jambon (rond).....	.40 "
(Par poches de 120 lbs)		* Saindoux pur	
Blanches No 1.....	\$0.05 1/4 la lb	Seaux de 20 lbs.....	\$0.17 1/2 la lb
Par quantités de 5 poches ou plus.....	.05 1/2 "	Tinettes de 60 lbs.....	.17 "
* Pois		Boîtes de 56 lbs.....	.16 1/2 "
(Par poches de 120 lbs)		Boîtes de 50 lbs en pains de 1 lb .20	
Pois garantis bien cuisants.. \$0.06 la lb.		Crates de 60 lbs en chaudières de 3 lbs.....	.19 "
(Par quantité de 5 poches et plus.)		Crates de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.....	.19 "
No 1.....	.05 1/4 "	* Graisse composée	
* Miel		Chaudières de 20 lbs.....	\$0.15 1/4 "
Caisses Blanc Ambr. Brun		Crates de 60 lbs en chaudières de 3 lbs.....	.16 1/2 "
12 chaudières 5 lbs... .13		Crates de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.....	.16 1/4 "
6 chaudières 10 lbs... .12		HUILES	
Chaudières 30 lbs... .12	.10 1/2 .09 1/2	A moteur au baril le gallon	
* Tabac, en mains, paquets de 25 lbs, Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb.....	\$0.17	En-Ar-Co.....	\$0.85
Comstock, 1 lb.....	.18	0.90c le gal. par 1/2 baril, 1.00 par 5 gallons	
Rose Quesnel, 1 lb.....	.32	A Engin à Gazoline	
Quesnel, 1/2 lb.....	.40	Maple-Leaf Engine.....	\$0.48
2 1/4% de taxe, en plus			
* Sel		Red Seal Engine.....	0.37
Gros sel, le sac de 140 lbs.....	\$ 1.20	National Red Engine.....	0.33
(Prix spécial pour char complet.)		Sterling Red Engine.....	0.31
Sel en pierre, sac de 100 lbs.....	\$ 1.10	A machine:	
Clous Le baril de 100 lbs		En-Ar-Co.....	0.38
1" long.....	\$5.35	Empire Castor, épaisse.....	0.35 1/2
1 1/8" long.....	5.25	Empire Castor, médium.....	0.34 1/2
1 1/4" long.....	5.00	A Cylindre à vapeur:	
1 1/2" long.....	4.65	En-Ar-Co, valve.....	0.85
2" long.....	4.45	National.....	0.75
2 1/2" long.....	4.15	Perfection.....	0.60
3" long.....	4.05	A transmission:	
3 1/2" long.....	3.95	Sterling.....	0.65
4" long.....	3.91	A Harnais:	
5" long.....	3.85	Black Star.....	0.60
6" long.....	3.85	0.63 par 1/2 baril,	
		National.....	0.55
		0.58 par 1/2 baril	
		0.80 par baril de 5 gal.	
		Toute commande de 100 lbs de thé café ou épices, F.A.B. votre station.	
		Nous n'acceptons aucune commande de moins de 10 lbs.	

* TOLE A COUVERTURE

Ondulée	Le 100 carré
33 pcs 28 Ang. 5, 6, 8, 10 pds de long....	\$5.50
Unie	Le 100 lbs
28 Ge "Apollo", 24-30" larg.....	7.00
28 Ge "Apollo", 36.. larg.....	7.25
Taxe 2 1/4%, F.A.B. Montréal.	



* PAPIER A COUVERTURE

Marque Fédérée	Le rouleau
2 plis, 45 lbs au rouleau.....	\$2.10
3 plis, 55 lbs au rouleau.....	2.45
Marque "C.C."	
1 pli, 35 lbs au rouleau.....	1.15
2 plis, 45 lbs au rouleau.....	1.40
3 plis, 55 lbs au rouleau.....	1.75
Taxe incluse, F.A.B. Montréal. Livraison prompte.	

Coopérative Fédérée de Québec,

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTREAL.

RI

La baisse de prix de la farine semaine. Il n'y a reprise. Les marchés nous pe stationnaire, p

On a commu gru avec le blé engrais n'ont i nouveau moulu sidérable. Nous avons demande pour serait fabriqué de son et gru p sous peu.

Aucun chanj et de l'avoine. de \$0.03.

Nous prévo: le grain, d'ici Les prix pc être un peu m nouvelle récol

Nous n'avo ment importai cette semaine. d'espérer des c d'ici quelque t en marche d'u Nous attirons, ciétaires sur l voir suivre l

Malgré la l ere, la mélass mêmes prix. d'un moment. Présenteme vendre la mé barils de 50 gallon, et la F le gallon. Nous croyo les acheteurs mandes immé

Le marché hausse de \$0. des plus forte eue encore, su temps. Il y a un r granulé \$9.30 la même qual Il nous est sera le prochu demande acti

Nous somr riz aux même dernières sen Il y a de prix de ce ma nement est s demande moy lement.

La hausse semaine der semaine. No dans les prix

Co

REVUE DES MARCHES Du 25 sept. au 1er octobre inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

FARINE

La baisse de la semaine dernière dans les prix de la farine ne s'est pas continuée cette semaine. Il n'y a pas, cependant, tendance à reprise. Les conditions présentes de ce marché nous permettent de prévoir un état stationnaire, pour les huit jours à venir.

SON ET GRU

On a commencé à fabriquer du son et gru avec le blé nouveau. Les prix pour ces engrais n'ont pas varié, la quantité de blé nouveau moulu, étant encore trop peu considérable.

Nous avons lieu d'espérer une meilleure demande pour la farine et dans ce cas, il serait fabriqué une plus grande quantité de son et gru pour être mis sur le marché sous peu.

GRAINS

Aucun changement dans les prix du blé et de l'avoine. Le blé-d'inde a fait un gain de \$0.03.

Nous prévoyons un marché stable pour le grain, d'ici quelques jours.

Les prix pour le blé-d'inde devraient être un peu meilleurs, avec l'arrivée de la nouvelle récolte.

MOULEES

Nous n'avons pas observé de changement important dans les prix des moulees, cette semaine. Nous avons cependant lieu d'espérer des conditions un peu meilleures, d'ici quelque temps, par suite de la reprise en marche d'un certain nombre de moulins. Nous attirons donc l'attention de nos sociétaires sur les prix actuels, afin de pouvoir suivre les fluctuations prochaines.

MELASSE

Malgré la hausse ininterrompue du sucre, la mélasse s'est encore soutenue aux mêmes prix. Ces prix peuvent changer d'un moment à l'autre.

Présentement, il nous est possible de vendre la mélasse Extra Barbades, par barils de 50 gallons, au prix de 0.95 le gallon, et la Fancy Blend, au prix de .70 le gallon.

Nous croyons que ce serait le temps pour les acheteurs de nous envoyer leurs commandes immédiatement.

SUCRE

Le marché du sucre a enregistré une hausse de \$0.40, cette semaine. C'est une des plus fortes variations que nous ayons eue encore, sur le marché, et en si peu de temps.

Il y a un mois, nous vendions le sucre granulé \$9.30 le cent livres; aujourd'hui, la même qualité de sucre se vend \$10.75.

Il nous est impossible de prévoir ce que sera le prochain marché de ce produit, la demande actuelle étant très considérable.

RIZ

Nous sommes en mesure de vendre le riz aux mêmes conditions que celles de ces dernières semaines.

Il y a de légères fluctuations dans les prix de ce marché, mais notre approvisionnement est suffisant pour répondre à la demande moyenne que nous avons actuellement.

JAMBON

La hausse de prix que nous avons eue la semaine dernière s'est conservée cette semaine. Nous ne prévoyons pas de baisse dans les prix avant quelque temps.

La demande actuelle est très forte pour l'approvisionnement des chantiers et elle ne peut qu'augmenter pour les quelques semaines à venir.

La Coopérative vend des jambons de toute première qualité, fabriqués à sa succursale de Princeville. On peut se les procurer à Princeville, ainsi qu'aux entrepôts de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

SAINDOUX

Les mêmes prix ont été obtenus cette semaine, pour le saindoux. La demande est très considérable et il nous est difficile de prédire si les prix actuels se maintiendront.

A cette saison-ci de l'année, la présente demande ne saurait que gagner en importance.

Nos sociétaires qui désirent acheter, feraient donc bien de tenir compte de ces conditions.

SEL

Nous pouvons encore nous procurer le sel aux mêmes conditions que la semaine dernière, soit \$1.20 le sac de 140 livres.

Les prix actuels ne se maintiennent qu'à la faveur d'une petite demande. Nos sociétaires qui ont besoin de sel trouveraient donc profit à acheter maintenant, même si leur approvisionnement n'est pas encore complètement épuisé.

Une légère quantité de sel, dans l'alimentation des vaches laitières, a, comme on le sait, un très bon effet sur la lactation. Le sel corrige efficacement un fion récolté dans de mauvaises conditions et rend plus digestif cet aliment.

Le sel permet également au cultivateur de tirer un meilleur parti de certains légumes, feuilles de légumes, etc., dont les animaux ne se montrent pas friands de prime abord.

THE

La demande est très bonne, surtout pour le thé de première qualité.

La marque "Le Réveil", que nous vendons, donne entière satisfaction à nos sociétaires.

Il nous reste encore une petite quantité de ce produit que nous écoulons en peu de temps.

L'APIER A COUVERTURE

Nous avons encore quelque temps à offrir notre papier à couverture. La saison commence déjà à être avancée.

Les récentes coupures que nous avons faites dans les prix, maintenant ce marché avantageux pour les cultivateurs qui ont besoin de papier à couverture, cet automne. Aux intéressés de profiter de cet avantage.

GAZOLINE ET PETROLE

Aucun changement n'est survenu dans le marché de la gazoline, cette semaine.

Les arrivages de ce produit sont assez importants, mais la demande suffit encore à la quantité mise sur le marché.

HUILE ET GRAISSE

Nous sommes en état de fournir, aux meilleures conditions possibles, les huiles et graisses utiles pour les cultivateurs.

Nos listes de prix n'étant pas toujours publiées dans les pages du Bulletin de la Ferme, les intéressés pourront obtenir ces prix en écrivant un mot à cet effet à leur Coopérative la plus rapprochée, ou à l'une quelconque des succursales de la Coopérative.

Nous ne prévoyons pas de changement dans ce marché, d'ici quelque temps.

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

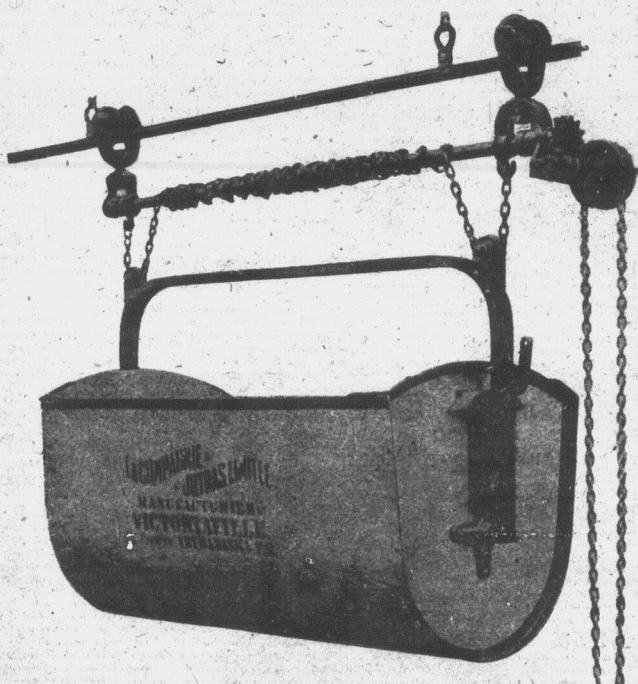
NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

J. Joubert
LIMITEE

975, rue St-André
MONTREAL

CHARRIOT "JUTRAS"



LE PLACEMENT AVANTAGEUX DU JOUR

Si certains de nos cultivateurs qui ne possèdent pas de charriots à fumier, à l'heure qu'il est, c'est parce qu'ils n'ont pas fait connaissance avec

Le Charriot à litière "JUTRAS".

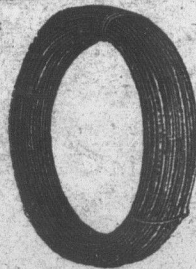
Il est de dimensions voulues pour répondre à toute exigence, il est fabriqué en bonne tôle galvanisée No 20, et renforcé avec du fer anglé.

Ne contient pas de parties inutiles—traction très douce.

Demandez notre Circulaire descriptive illustrant le charriot et tous les accessoires.

LA CIE JUTRAS LIMITEE

VICTORIAVILLE :-: QUE.



Broche à Foin

Nos	Le 100 lbs
13, Rouleau de 50 lbs.	\$3.65
14, Rouleau de 50 lbs.	3.75
15, Rouleau de 50 lbs.	3.85

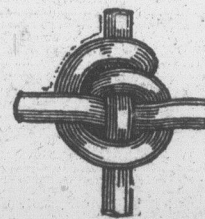
F. A. B. Montréal, Taxe de vente comprise.

Faites-en votre provision sans tarder.

* Broche à Clôture

0.41c la perche pour notre No 740-0, 7 lignes de broche, 22 pouces entre les supports.

Demandez nos listes de prix pour tous autres styles et grandeurs ainsi que pour broche à parterre, barrières, accessoires, etc.



Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul Est :-: MONTREAL

SERVICE DES AGRONOMES OFFICIELS

Ce Service a été fondé en 1913 par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, dans l'intérêt et pour le bénéfice des cultivateurs de la Province.

62 comtés de la Province ont actuellement leur bureau d'agronome

Abitibi,
ALEXANDRE RIOUX,
Macamic.

Argenteuil,
ALEXANDRE BOTHWELL,
Lachute.

Arthabaska,
HENRI LAUZIERE,
Victoriaville.

Bagot,
RAPHAEL ROUSSEAU,
Acton-Valle.

Beauce,
ALPHONSE LAFLAMME,
Beauceville-Est.

Beauharnois,
SAUVEUR GOSSELIN,
Valleyfield.

Bellechasse,
ULRIC BROWN,
St-Raphael.

Berthier,
ELPHEGE MARSEILLE,
Berthierville.

Benaventure,
Hector Leblanc,
Maria.

Brome,
L.-D. McChintock,
Knowlton.

Chambly,
ALPHONSE LAFRANCE,
Longueuil.

Champlain-Nord,
C.-EUGENE RIOUX,
St-Tite.

Champlain-Sud,
J.-A. FORTIN,
Batiscan.

Charlevoix,
J.-R. LATULIPPE,
La-Malbatie.

Châteauguay,
NOLASQUE APRIL,
Ste-Martine.

Chicoutimi,
AVILA CHARBONNEAU,
Chicoutimi.

Compton,
L.-C. ROY,
Cookshire.

Deux-Montagnes,
NELSON COSSETTE,
St-Eustache.

Dorchester,
P.-A. BRUNEL,
Ste-Henédine.

Drummond,
ARTHUR TREMBLAY,
Drummondville.

Frontenac,
FLORIAN CHAMPAGNE,
Lac Mégantic.

Gaspé,
ANDRE PARIS,
Grande-Rivière.

Hull,
WILFRID DELANEY,
Hull.

Huntingdon,
E.-N. BLONDIN,
Huntingdon.

Joliette,
ANTHIME CHARBONNEAU,
Joliette.

Kamouraska,
PIERRE ST-HILAIRE,
St-Pascal.

Labelle,
J.-E. THIFFAULT,
Nominéngue.

CONSEILS DE VOTRE AGRONOME POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Avant d'entrer vos légumes, vos patates et vos plantes racines pour l'hivernement, écrivez-nous, nous pourrons vous donner quelques conseils qui vous éviteront des pertes.

Nettoyez vos fossés dès maintenant, car l'égouttement fait à temps hâte la préparation de la terre et permet d'ensemencer plus tôt le printemps.

Maintenant que les longues veillées arrivent, préparez la lecture. Comme suggestions, nous vous conseillons les lois des sociétés agricoles et tous les autres bulletins publiés par le Ministère de l'Agriculture. Nous vous les fournirons sur demande.

Préparez vos étables pour la rentrée des animaux. Il est encore temps d'y faire des ouvertures pour la lumière et la ventilation.

Si le deuxième baignage des moutons n'est pas fait, il est encore temps.

Avez-vous un bon bélier à la tête de votre troupeau ? Sinon, laissez-nous le savoir.

Ce n'est pas le temps de ménager les charrues.

Soignez bien vos poulettes en vue de la ponte. Le plus vite elles commenceront cette ponte, le plus profitable ce sera pour vous.

Protégez vos ruches contre le froid avant la rentrée en cave.

Faites votre bilan pour l'année. Combien vos abeilles vous ont-elles rapporté ? Combien vous ont-elles coûté ?

N'oublions pas le Concours Provincial de labour à Sherbrooke.

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

Stanstead,
J.-ROMUALD BELZILE,
Lennoxville.

Témiscouata,
J.-N. ALBERT,
Rivière-du-Loup.

Verchères-Richelieu,
JULES AUGER,
Verchères.

Shefford,
OSCAR DESCOSTES,
Waterloo.

Terrebonne-Laval,
ARTHUR LANDRY,
Ste-Thérèse.

Wolfe,
EMILE LEMIRE,
D'Israël.

Témiscamingue,
PHILIPPE LAMBERT,
Ville-Marie.

Vaudreuil-Soulanges,
HENRY REID,
Vaudreuil-Station.

Yamaska,
EUGENE BOIVIN,
Pierreville.

Lac St-Jean No 1,
GUSTAVE PRINCE,
Hébertville Station.

Lac St-Jean No 2,
J.-L. LANGEVIN,
Roberval.

L'Assomption,
J.-H. PIETTE,
L'Assomption.

Laprairie-Napierville,
ARTHUR LAMARRE,
Laprairie.

Lévis,
EDOUARD BRISEBOIS,
St-Romuald.

L'Islet,
J.-ADELARD GOUBOUT,
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Lotbinière
EMILE ROY,
Ste-Croix.

Maskinongé,
J.-ELZEAR ROY,
Louisville.

Matane,
J.-BTE MILETTE,
Matane.

Matapédia,
JULES RINFRET,
Val-Brillant.

Mégantic,
J.-A. FILION,
Pisetsville.

Missisquoi,
J.-P. REDDY,
Bedford.

Montcalm,
L.-J. SYLVESTRE,
St-Jacques-l'Achtan.

Montmagny,
PAUL CARIGNAN,
Montmagny.

Montmorency,
A.-P. PELLETIER,
Château-Richer village.

Nicolet,
J.-A. PLANTE,
Nicolet.

Papineau,
THOMAS ROLLIN,
Papineauville.

Portneuf
J.-CHS MAGNAN,
St-Casimir.

Québec,
LS-JOSEPH BEGIN,
Loretteville.

Richmond,
J.-A. PROULX,
Richmond.

Rimouski,
J.-ERNEST PINTAL,
Rimouski.

Rouville,
GEO.-E. MAYRAND,
Marieville.

St-Hyacinthe,
LORENZO HAMELIN,
St-Hyacinthe.

St-Jean & Iberville,
J.-B. ST-ARNAUD,
Iberville.

St-Maurice,
J.-A. PARENTEAU,
Yamachiche.

Sherbrooke,
W.-G. MACDOUGALL,
Lennoxville.

J.-A. Leclerc, sous-inspecteur du district de Montréal. Résidence:- Laprairie, P.-Q.

Sociétés d'Agriculture, Cercles Agricoles, Sociétés d'élevage, Cercles de fermières, etc., etc.
vos meilleurs conseillers sont vos agronomes: invitez-les à vos assemblées.

PER
B-226

S

ADMINISTR

VOLU

11